

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Troisième trimestre de 2023

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée
Troisième trimestre de 2023

Table des matières

1.	PRÉFACE	1
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INDUSTRIE	3
3.	STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ	4
4.	PERFORMANCE FINANCIÈRE	6
4.1	Performance financière consolidée	6
4.2	Performance du secteur Détail	15
4.3	Performance du secteur Services Financiers	22
4.4	Performance du secteur CT REIT	27
5.	ANALYSE DU BILAN, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	30
6.	CAPITAUX PROPRES	37
7.	QUESTIONS FISCALES	38
8.	MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES	39
9.	MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES	41
10.	PRINCIPAUX RISQUES ET GESTION DES RISQUES	54
11.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES	54
12.	FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE	55
13.	INFORMATIONS PROSPECTIVES ET AUTRES COMMUNICATIONS AUX INVESTISSEURS	55
14.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	58

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos », « Société Canadian Tire » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur Services Financiers » et le « secteur CT REIT ».

Les résultats financiers du secteur Détail proviennent des entreprises exploitées par la Société sous les enseignes de détail de la Société, soit Canadian Tire, PartSource, la Division pétrolière, Essence+, Party City, Mark's, Helly Hansen, SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Pro Hockey Life (« PHL »), Sports Rousseau et Hockey Experts.

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous le nom et les marques de commerce Canadian Tire.

« Groupe détail Canadian Tire » et « Groupe détail » désignent les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire, PartSource, PHL et Party City.

Les « magasins Canadian Tire » et les « postes d'essence Canadian Tire » désignent les magasins et les postes d'essence (qui peuvent comprendre des dépanneurs, des lave-autos et des postes de propane), exploités sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« CT REIT » désigne les activités exercées par CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »).

Les « Services Financiers » désignent les activités exercées par les Services Financiers de la Société et ses filiales, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »), une société de réassurance des Bermudes.

« Franchise Trust » désigne une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (les « prêts aux marchands »).

« Helly Hansen » désigne les entreprises internationales de vente de gros et de détail qui exploitent les marques Helly Hansen et Musto.

« Bon départ » désigne la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

« Mark's » désigne les activités de détail et de commerce de gros commercial exercées par Mark's Work Warehouse Ltd., et les « magasins Mark's » comprennent les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce Mark's, L'Équipeur, Mark's WorkPro et L'Équipeur Pro.

Les « marques détenues » désignent les marques détenues par la Société et gérées par le secteur Détail.

Les « magasins PartSource » désignent les magasins exploités sous le nom et les marques de commerce PartSource.

« Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire et Essence+.

« SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Itée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Sports Rousseau et Hockey Experts.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

1.2 Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce rapport de gestion reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. La Société ne peut garantir que les prévisions relatives à la performance financière ou opérationnelle, aux plans ou aux aspirations se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Se reporter à la section 13 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative à l'information prospective.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 8 novembre 2023.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du troisième trimestre de 2023 (période de 39 semaines close le 30 septembre 2023) sont comparés aux résultats du troisième trimestre de 2022 (période de 39 semaines close le 1^{er} octobre 2022).

1.5 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires consolidés de la Société pour le troisième trimestre de 2023.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société conformes aux normes IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Se reporter à la section 8.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de performance

La Société utilise certaines mesures clés de performance qui fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société. Ces mesures sont classées en tant que mesures conformes aux PCGR, mesures financières non conformes aux PCGR, ratios non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital, mesures financières supplémentaires et mesures non financières. Les lecteurs sont prévenus que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 9 pour plus d'information sur ces mesures. Bon nombre des mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont ajustées pour normaliser les résultats de certaines activités qui, selon la direction, ne reflètent pas les activités courantes. À moins d'indication contraire, l'analyse des variations des résultats normalisés s'applique également aux variations des résultats présentés.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC.A) (TSX : CTC) et ses filiales constituent un groupe d'entreprises qui comprend un secteur Détail, un secteur Services Financiers et CT REIT. À la tête de nos activités de détail se trouve Canadian Tire, fondée en 1922, qui offre aux Canadiens des articles pour la vie au Canada grâce à ses divisions Au volant, À l'atelier, Au foyer, Au jeu et Articles saisonniers et de jardinage. PartSource, Essence+, Party City et Pro Hockey Life sont des entreprises clés du réseau de commerces de détail de la Société. Le secteur Détail comprend également Mark's et Mark's WorkPro/L'Équipeur et L'Équipeur Pro, un détaillant de premier plan de vêtements de travail et tout-aller; ainsi que SportChek, Hockey Experts, Sports Experts et Atmosphere, qui offrent les meilleures marques de vêtements pour la vie active. Les 1 700 magasins de détail et postes d'essence de la Société sont soutenus par le secteur Services Financiers et par des dizaines de milliers d'employés de la Société dans l'ensemble du Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que par les marchands associés Canadian Tire (les « marchands »), les franchisés et les détaillants de la Division pétrolière à l'échelle locale. Par ailleurs, la Société Canadian Tire détient la marque Helly Hansen, chef de file mondial dans le domaine du vêtement de sport et de travail dont le siège social est situé à Oslo, en Norvège, et dont les résultats sont inclus dans ceux du secteur Détail. Une description des activités de la Société et de certaines de ses capacités fondamentales se trouve dans la notice annuelle de 2022 de la Société (la « notice annuelle de 2022 »), notamment à la section 2, Description des activités, ainsi que sur le site Web de profil d'entreprise de la Société (<https://corp.canadiantire.ca/French/home/default.aspx>) et celui des relations avec les investisseurs (<https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>).

3. Stratégie de la Société

Stratégie *Mieux connecté*

La Société a annoncé dans le communiqué publié dans le cadre de son Jour de l'investisseur tenu le 10 mars 2022 la stratégie *Mieux connecté*, qui vise à renforcer ses capacités omnicanaux et à générer une croissance à long terme. La stratégie s'appuie sur la confiance inégalée envers la marque de la Société et sur la raison d'être de la marque, qui consiste à améliorer la vie au pays.

En parallèle avec la stratégie, la Société a annoncé des investissements qui permettront de bonifier l'expérience client et d'approfondir les relations avec les clients, de rehausser l'expérience client omnicanal grâce à une meilleure connexion des canaux numériques et physiques, et de déployer le nouveau format « Concept Connecté » dans les magasins Canadian Tire, de renforcer l'infrastructure d'exécution et l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement, de moderniser l'infrastructure des technologies de l'information (« TI ») et d'améliorer l'efficacité des activités de la Société.

Les initiatives mises en œuvre par la Société dans le cadre de sa stratégie *Mieux connecté* ont déjà fait leurs preuves en favorisant la croissance des ventes et des relations plus étroites avec les clients grâce à une offre plus pertinente et à plus grande valeur ajoutée.

Depuis le début de 2023, la Société a fait ce qui suit :

- Elle a réalisé des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de 393,1 millions de dollars. Depuis mars 2022, elle a modernisé, agrandi ou remplacé plus de 10 pour cent des magasins du Groupe détail, soit 13 pour cent de l'empreinte de celui-ci, ce qui a stimulé la croissance des ventes; des projets ont été menés à terme dans 22 magasins au cours du premier semestre de 2023, et 23 autres projets devraient être achevés au cours du second semestre de 2023.
- Elle a achevé le déploiement pluriannuel de sa plateforme numérique dans toutes ses enseignes, ce qui a amélioré l'expérience client en ligne et permis d'équiper plus de 90 pour cent des magasins de nouvelles technologies afin d'accroître l'efficacité économique et de bonifier l'expérience client.
- Elle a racheté des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société pour un montant de 470,0 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2023, compte tenu de l'environnement macroéconomique et de la demande des consommateurs qui ont différé considérablement des attentes de la Société, ainsi que du ralentissement notable des ventes du secteur Détail au deuxième trimestre de 2023, la Société a retiré ses aspirations financières (croissance annuelle des ventes comparables moyennes, rendement du capital investi du secteur Détail et BPA dilué) pour les exercices 2022 à 2025 auparavant présentées à la section 4 du rapport de gestion de 2022 de la Société. Les autres aspirations au chapitre des ventes qui ont été annoncées lors du Jour de l'investisseur sont également touchées.

La Société demeure déterminée à poursuivre les objectifs stratégiques qui soutiennent sa vision et s'appuient sur sa solide position sur le marché et à accorder la priorité aux investissements dans la stratégie *Mieux connecté* en vue de renforcer à long terme son image de marque et son positionnement concurrentiel au Canada. L'accélération de la stratégie de fidélisation et des investissements dans les capacités omnicanaux de la Société demeure également une priorité.

En mars 2022, la Société avait annoncé que ses investissements en vue de soutenir la stratégie *Mieux connecté* devraient totaliser 3,4 milliards de dollars sur quatre ans. Depuis le début de 2022, la Société a réalisé des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de 1,1 milliard de dollars, soit un montant supérieur au taux annualisé à long terme, dont une tranche d'environ 675,0 millions a servi à rehausser l'expérience omnicanal grâce à des investissements dans le réseau de magasins du Groupe détail et dans la stratégie de fidélisation. Plus de 450,0 millions de dollars ont été investis dans l'infrastructure d'exécution et les initiatives de modernisation de la Société.

À ce stade et compte tenu de l'évolution de la conjoncture économique depuis le début de 2022 et du repli soutenu de la demande, la Société ralentira le rythme des dépenses d'investissement liées à l'exploitation précédemment annoncées pour le reste de 2023 et en 2024, de façon à accorder la priorité à ses dépenses d'investissement les plus rentables. Par conséquent, la Société ne s'attend plus à réaliser des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de 3,4 milliards de dollars au cours de la période allant de 2022 à 2025, comme elle l'avait annoncé précédemment lors du Jour de l'investisseur et comme il est indiqué dans la section 4 du rapport de gestion de 2022 de la Société.

Répartition du capital

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2023 devraient maintenant se situer entre 650,0 millions et 700,0 millions de dollars, soit environ 200,0 millions en deçà de la fourchette de 850,0 millions à 900,0 millions annoncée précédemment. La Société s'attend à ce que les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour 2024 se situent entre 550,0 millions et 600,0 millions de dollars.

La Société continue de se concentrer sur les investissements dans l'entreprise et sur la poursuite d'une approche équilibrée à l'égard des dividendes et des rachats d'actions. Le 9 novembre 2023, la Société a annoncé une hausse de son dividende annuel pour une 14^e année consécutive, faisant passer celui-ci de 6,90 \$ à 7,00 \$ par action, ainsi que son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant additionnel allant jusqu'à 200,0 millions de dollars en plus du nombre d'actions requis à des fins d'antidilution au cours de 2024.

Affectation des ressources

La Société accélère la cadence de ses initiatives en matière d'efficience et gère activement l'affectation de ses ressources. Elle prévoit une diminution de trois pour cent de son effectif en équivalent temps plein par l'entremise de réductions ciblées au quatrième trimestre. En outre, l'élimination de la majorité des postes vacants se traduira par une diminution additionnelle de trois pour cent de l'effectif en équivalent temps plein. Les économies annualisées devraient se chiffrer à environ 50 millions de dollars. La Société s'attend à comptabiliser une charge se situant entre 20,0 millions et 25,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 relativement à ces mesures.

4. Performance financière

4.1 Performance financière consolidée

4.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Ventes au détail ¹	4 639,3 \$	4 734,2 \$	(2,0) %	13 180,7 \$	13 519,4 \$	(2,5) %
Produits	4 250,5 \$	4 228,8 \$	0,5 %	12 213,5 \$	12 470,2 \$	(2,1) %
Marge brute en dollars	1 436,5 \$	1 385,3 \$	3,7 %	4 166,8 \$	4 079,5 \$	2,1 %
Taux de la marge brute ¹	33,8 %	32,8 %	104 pb	34,1 %	32,7 %	140 pb
Autres (produits) charges	(126,8) \$	13,8 \$	n.s. ³	31,2 \$	61,4 \$	n.s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs ²	891,7	833,5	7,0 %	2 692,2	2 490,5	8,1 %
Amortissements ²	194,0	183,8	5,5 %	574,9	530,9	8,3 %
Charges financières nettes	80,3	55,6	44,3 %	230,7	165,1	39,7 %
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	—	n.s. ³	328,0	—	n.s. ³
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	(76,8) %	309,8 \$	831,6 \$	(62,7) %
Charge d'impôt sur le résultat	97,1	73,6	31,9 %	167,9	211,4	(20,6) %
Taux d'imposition effectif ¹	139,9 %	24,6 %		54,2 %	25,4 %	
Bénéfice net (perte nette)	(27,8) \$	225,0 \$	(112,3) %	141,9 \$	620,2 \$	(77,1) %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :						
Actionnaires de la Société Canadian Tire	(66,4) \$	184,9 \$	(135,9) %	40,8 \$	512,2 \$	(92,0) %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	38,6	40,1	(3,6) %	101,1	108,0	(6,3) %
	(27,8) \$	225,0 \$	(112,3) %	141,9 \$	620,2 \$	(77,1) %
BPA de base	(1,19) \$	3,15 \$	n.s. ³	0,72 \$	8,65 \$	(91,7) %
BPA dilué	(1,19) \$	3,14 \$	n.s. ³	0,72 \$	8,59 \$	(91,6) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :						
De base	55 766 255	58 671 402	n.s. ³	56 430 392	59 231 854	n.s. ³
Dilué	55 766 255	58 983 396	n.s. ³	56 677 046	59 611 273	n.s. ³

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

3. Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Services Financiers				
Participations ne donnant pas le contrôle – 20,0 % (2022 – 20,0 %)	18,1 \$	20,4 \$	42,9 \$	51,7 \$
CT REIT				
Participations ne donnant pas le contrôle – 31,5 % (2022 – 31,2 %)	18,4	18,0	54,2	51,5
Filiale du secteur Détail				
Participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (2022 – 50,0 %)	2,1	1,7	4,0	4,8
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	38,6 \$	40,1 \$	101,1 \$	108,0 \$

Incidence de l'incendie du 15 mars au centre de distribution A.J. Billes

Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a subi l'incidence d'un incendie à son centre de distribution A.J. Billes (l'« incendie au centre de distribution »), qui dessert les magasins du Groupe détail Canadian Tire à l'échelle nationale et qui est l'un des plus importants centres de distribution de la Société. Les activités ont été suspendues dans ces installations le 15 mars 2023 et ont partiellement repris le 27 mars 2023. Depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé une charge de 11,3 millions de dollars, déduction faite des recouvrements d'assurance, relativement aux coûts de nettoyage et de réparation, aux pertes de stocks, aux cessions d'actifs et aux dommages au bâtiment subis jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces coûts et les recouvrements connexes sont comptabilisés dans les autres (produits) charges dans les états consolidés du résultat net et ont été traités comme un élément de normalisation au sein du secteur Détail. Au cours du troisième trimestre, la Société a comptabilisé un recouvrement net de 131,0 millions de dollars.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, l'incendie au centre de distribution a également entraîné une baisse d'environ 23,0 millions de dollars du bénéfice avant impôt, en raison des inefficiences opérationnelles et du retard dans les livraisons au premier trimestre de 2023 qui sont inclus dans les résultats d'exploitation de la Société, mais qui ne sont pas reflétés dans les ajustements de normalisation.

Bien que des travaux de restauration soient toujours en cours, le centre de distribution a retrouvé sa pleine capacité opérationnelle d'expédition plus rapidement que prévu au cours du deuxième trimestre de 2023.

Incidence des modifications législatives concernant la TPS/TVH contenues dans le projet de loi C-47 (la « charge relative à la TPS/TVH »)

Le budget fédéral de 2023 publié le 28 mars 2023 contenait certaines mesures fiscales ayant une incidence sur la BCT, plus précisément une proposition visant à modifier la définition de « services financiers » afin d'exclure les services de compensation rendus par un exploitant de réseau de cartes de paiement. Le projet de loi C-47 incluant cette proposition a reçu la sanction royale le 22 juin 2023, de sorte que ces services sont assujettis à la TPS/TVH de manière prospective et rétroactive, et l'ARC dispose d'un délai d'un an à compter de la sanction royale afin d'établir une nouvelle cotisation pour les périodes antérieures frappées de prescription. Comme il a été annoncé précédemment, une provision de 33,3 millions de dollars a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre dans les frais de vente, généraux et administratifs et dans les provisions des états consolidés du résultat net et des bilans consolidés en raison de ce changement. Ce montant a été traité comme un élément de normalisation au sein du secteur Services Financiers.

Instrument financier rachetable

Depuis 2014, la Société comptabilise dans ses états financiers un instrument financier rachetable relativement à l'option exigeant le rachat par la Société de la part de 20 pour cent détenue par la Banque Scotia dans les activités des Services Financiers Canadian Tire (« SFCT »).

Au cours du troisième trimestre, les négociations avec la Banque Scotia en vue du rachat de ses actions pour un montant de 895,0 millions de dollars ont donné lieu à une variation de la juste valeur de 328,0 millions, de sorte que la Société a comptabilisé une charge sans effet sur la trésorerie dans les états consolidés du résultat net. Le montant de 328,0 millions de dollars aura une incidence sur le bénéfice net puisque la variation de la juste valeur n'est pas déductible et qu'elle a entraîné une diminution du bénéfice par action d'environ 5,88 \$.

Le rachat des actions de la Banque Scotia a été conclu au quatrième trimestre, avant la publication des résultats du troisième trimestre de la Société. Se reporter à la section Événements postérieurs à la date de clôture pour une description de la transaction et des modalités de financement connexes.

Éléments de normalisation

Les résultats d'exploitation depuis le début de l'exercice 2023 comprennent les coûts et les recouvrements liés à l'incendie au centre de distribution, une charge relative à la TPS/TVH et la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable, lesquels sont considérés comme des éléments de normalisation. En 2022, les coûts liés au retrait d'Helly Hansen de la Russie et au programme d'efficacité opérationnelle de la Société étaient considérés comme des éléments de normalisation. Ces coûts sont comptabilisés dans les autres (produits) charges, dans la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable et dans les frais de vente, généraux et administratifs à l'état consolidé du résultat net.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Incendie au centre de distribution	(131,0) \$	— \$	11,3 \$	— \$
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0		328,0	
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
Total	197,0 \$	15,8 \$	372,6 \$	64,1 \$

Principales mesures normalisées – consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T3 2023 ²	T3 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T3 2022 ²	Variation ³
Produits	4 250,5 \$	— \$	4 250,5 \$	4 228,8 \$	— \$	4 228,8 \$	0,5 %
Coût des activités génératrices de produits	2 814,0	—	2 814,0	2 843,5	—	2 843,5	(1,0) %
Marge brute en dollars	1 436,5 \$	— \$	1 436,5 \$	1 385,3 \$	— \$	1 385,3 \$	3,7 %
Taux de la marge brute ⁴	33,8 %	— pb	33,8 %	32,8 %	— pb	32,8 %	104 pb
Autres (produits) charges	(126,8) \$	131,0 \$	4,2 \$	13,8 \$	— \$	13,8 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs ⁶	891,7	—	891,7	833,5	(15,8)	817,7	9,0 %
Amortissements ⁶	194,0	—	194,0	183,8	—	183,8	5,5 %
Charges financières nettes	80,3	—	80,3	55,6	—	55,6	44,3 %
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	(328,0)	—	—	—	—	n.s. ⁵
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	197,0 \$	266,3 \$	298,6 \$	15,8 \$	314,4 \$	(15,3) %
Charge d'impôt sur le résultat	97,1	(34,6)	62,5	73,6	4,2	77,8	(19,7) %
Bénéfice net	(27,8) \$	231,6 \$	203,8 \$	225,0 \$	11,6 \$	236,6 \$	(13,9) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	(66,4)	231,6	165,2	184,9	11,6	196,5	(15,9) %
BPA dilué	(1,19) \$	4,15 \$	2,96 \$	3,14 \$	0,20 \$	3,34 \$	(11,4) %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, le coût des activités génératrices de produits, la marge brute en dollars, le taux de la marge brute, les amortissements et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

6. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2023 ²	Cumul annuel T3 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2022 ²	Variation ³
Produits	12 213,5 \$	— \$	12 213,5 \$	12 470,2 \$	— \$	12 470,2 \$	(2,1) %
Coût des activités génératrices de produits	8 046,7	—	8 046,7	8 390,7	—	8 390,7	(4,1) %
Marge brute en dollars	4 166,8 \$	— \$	4 166,8 \$	4 079,5 \$	— \$	4 079,5 \$	2,1 %
Taux de la marge brute ⁴	34,1 %	— pb	34,1 %	32,7 %	— pb	32,7 %	140 pb
Autres charges	31,2 \$	(11,3) \$	19,9 \$	61,4 \$	(36,5) \$	24,9 \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs ⁶	2 692,2	(33,3)	2 658,9	2 490,5	(27,6)	2 462,9	8,0 %
Amortissements ⁶	574,9	—	574,9	530,9	—	530,9	8,3 %
Charges financières nettes	230,7	—	230,7	165,1	—	165,1	39,7 %
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	(328,0)	—	—	—	—	n.s. ⁵
Bénéfice avant impôt	309,8 \$	372,6 \$	682,4 \$	831,6 \$	64,1 \$	895,7 \$	(23,8) %
Charge d'impôt sur le résultat	167,9	11,5	179,4	211,4	10,4	221,8	(19,1) %
Bénéfice net	141,9 \$	361,1 \$	503,0 \$	620,2 \$	53,7 \$	673,9 \$	(25,4) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	40,8	356,1	396,9	512,2	53,7	565,9	(29,9) %
BPA dilué	0,72 \$	6,28 \$	7,00 \$	8,59 \$	0,90 \$	9,49 \$	(26,2) %

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, le coût des activités génératrices de produits, la marge brute en dollars, le taux de la marge brute, les amortissements et les charges financières nettes) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

6. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Analyse des résultats consolidés

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, les résultats de la Société reflètent un changement d'estimation comptable lié à l'entente de partage de la marge (« EPM ») entre la Société et les marchands (le « changement d'estimation comptable »), tel qu'il est décrit ci-dessous.

Changement d'estimation comptable

Le contrat conclu par la Société avec ses marchands régit la façon dont la marge et les charges sont partagées entre les deux groupes. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a introduit un changement aux estimations comptables liées à une composante du contrat, soit l'EPM avec les marchands. La Société comptabilise déjà une portion de sa marge relative aux produits et de la marge sur les livraisons aux marchands durant le trimestre auquel ils se rapportent. Or, par le passé, la majeure partie du bénéfice que la Société tire de l'EPM a été comptabilisée au quatrième trimestre de chaque exercice. Depuis le premier trimestre de 2023, la Société comptabilise les montants au titre de l'EPM tout au long de l'exercice afin de mieux refléter les périodes auxquelles ceux-ci se rapportent. Cette nouveauté reflète simplement un changement dans le calendrier de comptabilisation de ces produits et se traduira par une variation moindre de la marge brute et du bénéfice avant impôt du secteur Détail d'un trimestre à l'autre durant l'exercice. Ce changement a une incidence sur les résultats trimestriels, mais les chiffres annuels présentés n'ont pas été modifiés, sauf pour tenir compte des variations attribuables à la performance de la Société d'un exercice à l'autre. Depuis le début de l'exercice, le changement d'estimation comptable a eu une incidence de 171,0 millions de dollars sur les produits et le bénéfice avant impôt, et de 119 points de base sur le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière¹. Au troisième trimestre, cette incidence s'est chiffrée à 32,7 millions de dollars et à 66 points de base, respectivement. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable lié à l'EPM de la Société avec ses marchands, les produits consolidés ont diminué de 11,0 millions de dollars au troisième trimestre, le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, a augmenté de 77 points de base et le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 262,0 millions. Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, en excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, les produits consolidés ont diminué de 427,7 millions de dollars, le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, a augmenté de 50 points de base et le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 692,8 millions.

Sommaire des résultats consolidés

Pour le troisième trimestre de 2023, le BPA dilué s'est établi à (1,19) \$ par action, en baisse de 4,33 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est établi à 2,96 \$, en baisse de 0,38 \$ par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence favorable de 0,43 \$ du changement d'estimation comptable, le BPA dilué normalisé a diminué de 0,81 \$ en raison d'une baisse du bénéfice des secteurs Détail et Services Financiers.

Le bénéfice avant impôt consolidé s'est établi à 69,3 millions de dollars, en baisse de 229,3 millions par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 266,3 millions de dollars, en baisse de 48,1 millions par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 80,8 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits et de la hausse des coûts d'exploitation dans le secteur Détail.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 521,8 millions de dollars et le bénéfice avant impôt normalisé, de 213,3 millions. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 384,3 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits et de la hausse des coûts d'exploitation, qui tient notamment à des inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution, dans le secteur Détail.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse des résultats consolidés (suite)

	T3 2023	Cumul annuel
Sommaire des résultats consolidés	▼ BPA dilué : 4,33 \$ par action - Les produits consolidés se sont établis à 4 250,5 millions de dollars, soit une hausse de 21,7 millions, ou 0,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière¹, se sont chiffrés à 3 652,9 millions de dollars, en hausse de 1,1 pour cent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, ont augmenté de 0,2 pour cent grâce à la croissance des produits du secteur Services Financiers, contrebalancée en partie par une diminution au sein du secteur Détail. - La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 1 436,5 millions de dollars, en hausse de 51,2 millions, ou 3,7 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute consolidée en dollars a augmenté de 18,5 millions de dollars, ou 1,3 pour cent, en raison de la croissance dans le secteur Détail, contrebalancée en partie par la baisse au sein du secteur Services Financiers. - Les autres produits se sont chiffrés à 126,8 millions de dollars, soit une hausse de 140,6 millions par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu du recouvrement de 131,0 millions de dollars lié à l'incendie au centre de distribution, les autres charges normalisées ont enregistré une baisse de 9,6 millions attribuable aux pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent.	▼ BPA dilué : 7,87 \$ par action - Les produits consolidés se sont établis à 12 213,5 millions de dollars, soit une baisse de 256,7 millions ou de 2,1 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, se sont chiffrés à 10 585,5 millions de dollars, en baisse de 0,9 pour cent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, ont diminué de 2,5 pour cent. Cette baisse est attribuable au secteur Détail et est contrebalancée en partie par la croissance des produits au sein du secteur Services Financiers. - La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 4 166,8 millions de dollars, en hausse de 87,3 millions, ou 2,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute consolidée en dollars a diminué de 83,7 millions de dollars, ou 2,1 pour cent, en raison de baisses dans les secteurs Détail et Services Financiers. - Les autres charges se sont chiffrées à 31,2 millions de dollars, soit une baisse de 30,2 millions par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de la charge de 11,3 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution au cours de l'exercice considéré et de la charge de 36,5 millions découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie à l'exercice précédent, les autres charges normalisées ont enregistré une baisse de 5,0 millions en raison des pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent, contrebalancées en partie par une charge non récurrente de 13,5 millions pour la résiliation d'un contrat lié à la chaîne d'approvisionnement et par la baisse des profits liés aux biens immobiliers en 2023.

Analyse des résultats consolidés (suite)

T3 2023	Cumul annuel
	- Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 891,7 millions de dollars, soit une hausse de 58,2 millions, ou 7,0 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable au secteur Détail en raison de la hausse de la charge de rémunération variable et des investissements stratégiques dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, notamment dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique, dans la chaîne d'approvisionnement et dans le réseau de magasins. La hausse de la charge de rémunération variable s'explique en partie par la variation défavorable de 19,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre des attributions de rémunération fondée sur des actions en raison de l'ajustement à la valeur de marché des couvertures des actions attribuable à la baisse du cours de l'action au troisième trimestre. Le secteur Services Financiers a également contribué à la hausse. - La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 194,0 millions de dollars, une hausse de 5,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent qui est attribuable aux dépenses d'investissement stratégiques de la Société. - Les charges financières nettes se sont établies à 80,3 millions de dollars, soit une hausse de 44,3 pour cent par rapport à l'exercice précédent qui tient principalement à l'augmentation des taux d'intérêt et des emprunts, ainsi que des coûts liés aux contrats de location. - L'impôt sur le résultat s'est chiffré à 97,1 millions de dollars, comparativement à 73,6 millions à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du taux d'imposition effectif, contrebalancée en partie par la diminution du bénéfice avant impôt. La hausse du taux d'imposition effectif pour le trimestre résulte essentiellement du fait que la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable n'est pas déductible. - Le BPA dilué s'est chiffré à (1,19) \$, soit une baisse de 4,33 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est chiffré à 2,96 \$, soit une baisse de 0,38 \$ par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de 0,43 \$ du changement d'estimation comptable, le BPA dilué normalisé a diminué de 0,81 \$ par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse du bénéfice découlant des facteurs décrits précédemment.

4.1.2 Mesures clés de performance consolidées

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	T3 2023	T3 2022	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs ⁴	891,7 \$	833,5 \$	58,2 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ en pourcentage des produits ^{2,4}	21,0 %	19,3 %	165 pb
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	(229,3) \$
BAlIA ³ normalisé ¹ en pourcentage des produits ^{2,4}	12,9 %	13,2 %	(37) pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAlIA »).

4. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs ³	2 692,2 \$	2 490,5 \$	201,7 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ en pourcentage des produits ^{2,3}	21,8 %	19,8 %	202 pb
Bénéfice avant impôt	309,8 \$	831,6 \$	(521,8) \$
BAlIA normalisé ¹ en pourcentage des produits ^{2,3}	12,4 %	12,9 %	(53) pb

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

Les variations des pourcentages présentés sont attribuables aux variations connexes des produits, des frais de vente, généraux et administratifs et du bénéfice avant impôt présentées dans l'analyse des résultats consolidés ci-dessus.

4.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le tableau suivant présente la performance financière consolidée de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
Produits	4 250,5 \$	4 255,8 \$	3 707,2 \$	5 340,4 \$	4 228,8 \$	4 404,0 \$	3 837,4 \$	5 137,6 \$	3 913,1 \$
(Perte nette) bénéfice net	(27,8)	126,9	42,8	562,6	225,0	177,6	217,6	535,7	279,5
BPA dilué	(1,19)	1,76	0,13	9,09	3,14	2,43	3,03	8,34	3,97

4.2 Performance du secteur Détail

4.2.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Ventes au détail ¹	4 639,3 \$	4 734,2 \$	(2,0) %	13 180,7 \$	13 519,4 \$	(2,5) %
Produits	3 867,3 \$	3 873,7 \$	(0,2) %	11 101,3 \$	11 445,4 \$	(3,0) %
Marge brute en dollars	1 207,0 \$	1 153,3 \$	4,7 %	3 507,9 \$	3 412,3 \$	2,8 %
Taux de la marge brute ¹	31,2 %	29,8 %	144 pb	31,6 %	29,8 %	179 pb
Autres (produits)	(164,9) \$	(21,9) \$	n.s. ³	(79,5) \$	(44,7) \$	n.s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs ²	818,2	768,6	6,4 %	2 421,7	2 255,6	7,4 %
Amortissements ²	244,7	228,8	6,9 %	722,6	664,3	8,8 %
Charges financières nettes	70,0	44,8	56,6 %	197,8	131,5	50,5 %
Bénéfice avant impôt	239,0 \$	133,0 \$	79,7 %	245,3 \$	405,6 \$	(39,5) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

3. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2023	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T3 2023 ²	T3 2022	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T3 2022 ²	Variation ³
Produits	3 867,3 \$	— \$	3 867,3 \$	3 873,7 \$	— \$	3 873,7 \$	(0,2) %
Coût des activités génératrices de produits	2 660,3	—	2 660,3	2 720,4	—	2 720,4	(2,2) %
Marge brute en dollars	1 207,0 \$	— \$	1 207,0 \$	1 153,3 \$	— \$	1 153,3 \$	4,7 %
Taux de la marge brute ⁴	31,2 %	— pb	31,2 %	29,8 %	— pb	29,8 %	144 pb
Autres (produits)	(164,9) \$	131,0 \$	(33,9) \$	(21,9) \$	— \$	(21,9) \$	54,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs ⁵	818,2	—	818,2	768,6	(15,8)	752,8	8,7 %
Amortissements ⁵	244,7	—	244,7	228,8	—	228,8	6,9 %
Charges financières nettes	70,0	—	70,0	44,8	—	44,8	56,6 %
Bénéfice avant impôt	239,0 \$	(131,0) \$	108,0 \$	133,0 \$	15,8 \$	148,8 \$	(27,4) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les autres [produits], les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T3 2023 ²	Cumul annuel T3 2022	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2022 ²	Variation ³
Produits	11 101,3 \$	— \$	11 101,3 \$	11 445,4 \$	— \$	11 445,4 \$	(3,0) %
Coût des activités génératrices de produits	7 593,4	—	7 593,4	8 033,1	—	8 033,1	(5,5) %
Marge brute en dollars	3 507,9 \$	— \$	3 507,9 \$	3 412,3 \$	— \$	3 412,3 \$	2,8 %
Taux de la marge brute ⁴	31,6 %	— pb	31,6 %	29,8 %	— pb	29,8 %	179 pb
Autres (produits)	(79,5) \$	(11,3) \$	(90,8) \$	(44,7) \$	(36,5) \$	(81,2) \$	11,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs ⁵	2 421,7	—	2 421,7	2 255,6	(27,6)	2 228,0	8,7 %
Amortissements ⁵	722,6	—	722,6	664,3	—	664,3	8,8 %
Charges financières nettes	197,8	—	197,8	131,5	—	131,5	50,5 %
Bénéfice avant impôt	245,3 \$	11,3 \$	256,6 \$	405,6 \$	64,1 \$	469,7 \$	(45,4) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les autres [produits], les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

5. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

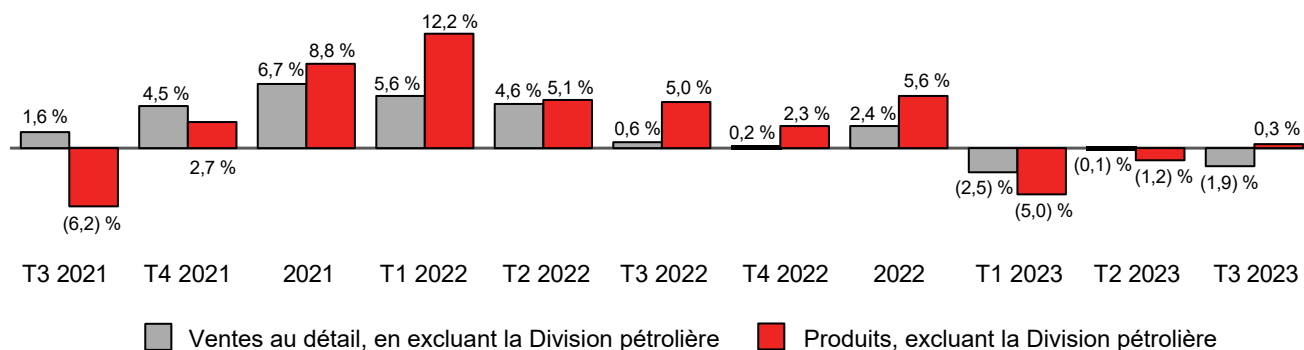
4.2.2 Mesures clés de performance du secteur Détail

(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
	Produits ¹	3 867,3 \$	3 873,7 \$	(0,2) %	11 101,3 \$	11 445,4 \$	(3,0) %
	Produits, excluant la Division pétrolière	3 269,7	3 259,1	0,3 %	9 473,3	9 652,9	(1,9) %
	Nombre de magasins	1 694	1 710				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	34,8	34,4				
	Croissance des ventes au détail ²	(2,0) %	2,8 %		(2,5) %	7,3 %	
	Croissance des ventes au détail, excluant la Division pétrolière ²	(1,9) %	0,6 %		(1,3) %	3,4 %	
	Croissance des ventes comparables consolidées ^{2, 3}	(1,6) %	0,7 %		(1,1) %	3,8 %	
	Rendement du capital investi dans les activités de détail ^{4, 5}	11,1 %	12,5 %	(138) pb	s.o.	s.o.	
	Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ⁶ du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{2, 5}	25,0 %	23,1 %	192 pb	25,6 %	23,1 %	248 pb
	Produits ^{1, 7}	2 201,0 \$	2 179,7 \$	1,0 %	6 526,7 \$	6 747,6 \$	(3,3) %
	Nombre de magasins ⁸	663	665				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	23,9	23,5				
	Ventes par pied carré ^{2, 9}	522 \$	538 \$	(3,0) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 10}	(0,9) %	0,6 %		(1,5) %	2,9 %	
	Croissance des ventes comparables ²	(0,6) %	0,7 %		(1,3) %	2,9 %	
	Produits ¹	518,3 \$	576,4 \$	(10,1) %	1 400,1 \$	1 461,3 \$	(4,2) %
	Nombre de magasins	370	375				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	7,2	7,2				
	Ventes par pied carré ^{2, 11}	324 \$	335 \$	(3,3) %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 12}	(7,6) %	(1,5) %		(1,9) %	0,8 %	
	Croissance des ventes comparables ²	(7,4) %	(1,0) %		(1,7) %	3,6 %	
	Produits ^{1, 13}	322,4 \$	324,9 \$	(0,8) %	970,3 \$	953,0 \$	1,8 %
	Nombre de magasins	379	380				
	Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	3,7	3,7				
	Ventes par pied carré ^{2, 11}	424 \$	419 \$	1,2 %	s.o.	s.o.	
	Croissance des ventes au détail ^{2, 14}	(0,1) %	3,9 %		1,4 %	13,7 %	
	Croissance des ventes comparables ²	0,2 %	3,6 %		1,6 %	13,4 %	
	Produits ¹	219,2 \$	170,9 \$	28,2 %	563,2 \$	480,1 \$	17,3 %
	Postes d'essence	282	290				
	Marge brute en dollars	59,1 \$	55,6 \$	6,2 %	161,4 \$	165,1 \$	(2,3) %
	Croissance des ventes au détail ²	(2,9) %	18,4 %		(9,1) %	35,9 %	
	Croissance du volume des ventes d'essence en litres	(1,5) %	(1,6) %		(0,1) %	6,5 %	
	Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables en litres ²	1,0 %	(1,7) %		2,9 %	6,4 %	

- Les produits présentés pour le Groupe détail Canadian Tire, SportChek, Mark's et la Division pétrolière pour les périodes de 13 semaines et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 comprennent des produits intersectoriels de 1,0 million de dollars (2022 – 1,3 million) et de 3,1 millions (2022 – 3,8 millions), respectivement. Les produits d'Helly Hansen représentent des produits externes seulement. Le total des produits de Canadian Tire, de SportChek, de Mark's, de la Division pétrolière et d'Helly Hansen ne correspond donc pas au total des produits du secteur Détail.
- Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.
- La croissance des ventes comparables exclut la Division pétrolière.
- Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois sur une base normalisée.
- Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.
- Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.
- Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource, de PHL, de Party City et de Franchise Trust.
- Le nombre de magasins comprend les magasins Canadian Tire et des autres enseignes, totalisant 161 magasins (2022 – 161 magasins). Les autres enseignes comprennent PartSource, PHL et Party City.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois. La superficie consacrée à la vente au détail exclut le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, et la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes de Canadian Tire, de PartSource, de PHL et de Party City, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire.
- Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.
- Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés Mark's, les ventes au détail dans les succursales de Mark's, les produits tirés des activités de commerce de gros de la division commerciale de Mark's, ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.
- La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales de Mark's et ses magasins franchisés, mais exclut les produits tirés des services de retouches et de broderie.

Le graphique suivant présente la performance des produits et des ventes au détail du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a une incidence sur les produits, excluant la Division pétrolière. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés. Les ventes au détail, excluant la Division pétrolière, n'ont pas été touchées par ce changement.

Croissance des ventes au détail et des produits d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur Détail

Les ventes au détail ont diminué de 2,0 pour cent et les ventes au détail, excluant la Division pétrolière, ont enregistré une baisse de 1,9 pour cent en raison de l'incidence du ralentissement soutenu de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, et du virage vers les articles essentiels et économiques. Les ventes de commerce électronique¹ sur 12 mois se sont chiffrées à 1,1 milliard de dollars. Le taux de pénétration des marques détenues¹ consolidé s'est établi à 36,2 pour cent, en hausse de 42 points de base par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation du taux de pénétration des marques détenues au sein du Groupe détail.

Comme il a été mentionné à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, le changement d'estimation comptable a eu une incidence favorable de 32,7 millions de dollars sur les produits et le bénéfice avant impôt du secteur Détail, et de 66 points de base sur le taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, au troisième trimestre de 2023. Le ralentissement de la demande des consommateurs, conjugué aux répercussions de la hausse des charges d'exploitation et des charges d'intérêts sur les marchands, ont donné lieu à un ajustement du cumul annuel au troisième trimestre en fonction des meilleures estimations de la Société quant aux prévisions annuelles liées à l'EPM.

Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail a enregistré une hausse de 106,0 millions de dollars attribuable au montant normalisé du recouvrement lié à l'incendie au centre de distribution. Le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 40,8 millions de dollars. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 73,5 millions de dollars. Cette baisse tient à la diminution des produits ainsi qu'à la hausse des frais de vente, généraux et administratifs et de la dotation aux amortissements. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs s'explique principalement par la hausse de la charge de rémunération variable et par les investissements stratégiques dans le cadre de la stratégie *Mieux connecté*. La hausse de la charge de rémunération variable découle en partie de la variation défavorable de 19,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre (incidence de 0,22 \$ sur le BPA dilué) des attributions de rémunération fondée sur des actions en raison de l'ajustement à la valeur de marché des couvertures des actions attribuable à la baisse du cours de l'action au troisième trimestre. Les charges financières nettes ont également enregistré une hausse de 25,2 millions de dollars au cours du trimestre, principalement en raison de l'augmentation des taux d'intérêt et des emprunts.

Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôt du secteur Détail a diminué de 160,3 millions de dollars et le bénéfice avant impôt normalisé, de 213,1 millions. En excluant l'incidence du changement d'estimation comptable, le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 384,1 millions de dollars. Cette baisse tient à la diminution des produits, à la hausse des charges d'exploitation et des charges financières nettes, ainsi qu'aux inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution. La Société estime qu'une tranche d'environ 23,0 millions de dollars de la diminution du bénéfice avant impôt normalisé est attribuable aux inefficiences opérationnelles et aux retards dans les livraisons découlant de l'incendie au centre de distribution.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T3 2023	Cumul annuel
Ventes au détail	▼ 94,9 millions de dollars ou 2,0 % ▼ Croissance des ventes comparables de 1,6 % - Les ventes au détail se sont établies à 4 639,3 millions de dollars, soit une baisse de 2,0 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont diminué de 1,9 pour cent, ou 74,8 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, toutes les enseignes ayant subi l'incidence du ralentissement soutenu de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, et du virage vers les articles essentiels et économiques. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail ont diminué de 0,9 pour cent en raison du ralentissement soutenu de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, et du virage vers les articles essentiels et économiques. La baisse enregistrée dans les catégories Articles saisonniers et de jardinage et Au jeu a été contrebalancée en partie par la croissance de la catégorie Au volant.  Les ventes au détail ont diminué de 7,6 pour cent. Les ventes d'articles de sports d'équipe ont enregistré une hausse, mais le ralentissement soutenu de la demande des consommateurs dans des catégories plus discrétionnaires comme les chaussures et les vêtements de sport a entraîné une baisse.  Les ventes au détail ont diminué de 0,1 pour cent en raison des baisses enregistrées dans les catégories des vêtements de travail et des vêtements tout-aller pour hommes, contrebalancées en partie par une croissance dans les vêtements tout-aller pour femmes et des chaussures tout-aller.  Les ventes au détail ont enregistré un recul de 2,9 pour cent en raison de la diminution des prix de l'essence par litre et des volumes d'essence attribuable à la baisse du nombre de postes d'essence. La croissance du volume des ventes dans les magasins comparables s'est chiffrée à 1,0 pour cent.	▼ 338,7 millions de dollars ou 2,5 % ▼ Croissance des ventes comparables de 1,1 % - Les ventes au détail se sont établies à 13 180,7 millions de dollars, soit une baisse de 2,5 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont diminué de 1,3 pour cent, ou 152,8 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, toutes les enseignes ayant subi l'incidence du ralentissement de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, et du virage vers les articles essentiels et économiques. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail ont diminué de 1,5 pour cent en raison des conditions météorologiques défavorables aux ventes d'articles pour l'hiver et le printemps au premier trimestre, ainsi que du ralentissement de la demande des consommateurs, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique, contrebalancées en partie par la croissance dans les catégories Au volant et Au foyer.  Les ventes au détail ont diminué de 1,9 pour cent en raison du ralentissement de la demande des consommateurs, principalement dans les catégories des vêtements pour l'extérieur, des chaussures de plein air et des articles pour le cyclisme, une baisse contrebalancée en partie par la croissance dans la catégorie des articles de sports d'équipe.  Les ventes au détail ont augmenté de 1,4 pour cent, comparativement à une forte croissance de 13,7 pour cent à l'exercice précédent, grâce aux hausses enregistrées dans les catégories des vêtements tout-aller pour femmes, des chaussures tout-aller et des vêtements tout-aller pour hommes.  Les ventes au détail ont diminué de 9,1 pour cent en raison de la baisse des prix de l'essence par litre, tandis que les volumes d'essence sont demeurés relativement stables. La croissance du volume des ventes dans les magasins comparables s'est chiffrée à 2,9 pour cent.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T3 2023	Cumul annuel
Produits	▼ 6,4 millions de dollars ou 0,2 % ▲ 0,3 %, en excluant la Division pétrolière Les produits du secteur Détail se sont établis à 3 867,3 millions de dollars, en baisse de 6,4 millions. Compte non tenu de l'incidence de 32,7 millions de dollars du changement d'estimation comptable, les produits du secteur Détail ont diminué de 39,1 millions en raison du recul des ventes et des livraisons dans les magasins franchisés SportChek, de la baisse des produits de la Division pétrolière et de la diminution des livraisons au Groupe détail, facteurs contrebalancés par la forte croissance au sein d'Helly Hansen.	▼ 344,1 millions de dollars ou 3,0 % ▼ 1,9 %, en excluant la Division pétrolière Les produits du secteur Détail se sont établis à 11 101,3 millions de dollars, en baisse de 344,1 millions. Compte non tenu de l'incidence de 171,0 millions de dollars du changement d'estimation comptable, les produits du secteur Détail ont diminué de 515,1 millions en raison de la baisse des livraisons au Groupe détail, de la diminution des produits de la Division pétrolière et du recul des ventes et des livraisons dans les magasins franchisés SportChek. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la forte croissance des ventes du réseau de commerce de gros et des canaux de commerce électronique d'Helly Hansen.
Marge brute	▲ 53,7 millions de dollars ou 4,7 % ▲ 144 pb du taux de la marge brute ▲ 4,6 %, en excluant la Division pétrolière¹ ▲ 143 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière - La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 1 207,0 millions de dollars, en hausse de 53,7 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 1 147,9 millions de dollars, en hausse de 50,2 millions. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute en dollars du secteur Détail, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 17,5 millions de dollars en raison d'un taux de la marge brute favorable, contrebalancé en partie par la baisse des produits mentionnée précédemment. - Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,1 pour cent, en hausse de 143 points de base. Compte non tenu de l'incidence de 66 points de base du changement d'estimation comptable, le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 77 points de base, une hausse attribuable à la diminution des coûts de transport au sein du Groupe détail, contrebalancée en partie par l'intensification des activités promotionnelles chez SportChek et chez Mark's.	▲ 95,6 millions de dollars ou 2,8 % ▲ 179 pb du taux de la marge brute ▲ 3,1 %, en excluant la Division pétrolière ▲ 169 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière - La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 3 507,9 millions de dollars, en hausse de 95,6 millions. En excluant la Division pétrolière, la marge brute en dollars s'est établie à 3 346,5 millions de dollars, en hausse de 99,3 millions. Compte non tenu de l'incidence du changement d'estimation comptable, la marge brute en dollars du secteur Détail, en excluant la Division pétrolière, a diminué de 71,7 millions de dollars en raison de la baisse des produits mentionnée précédemment, contrebalancée en partie par un taux de la marge brute favorable. - Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,3 pour cent, en hausse de 169 points de base. Compte non tenu de l'incidence de 119 points de base du changement d'estimation comptable, le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 50 points de base en raison de la diminution des coûts de transport, d'une composition favorable des ventes des enseignes et des mesures prises afin de gérer l'inflation des coûts des articles, facteurs contrebalancés en partie par l'intensification des activités promotionnelles chez SportChek et chez Mark's.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T3 2023	Cumul annuel
Autres (produits)	▲ 143,0 millions de dollars ou 651,1 % Les autres produits se sont chiffrés à 164,9 millions de dollars, en hausse de 143,0 millions. Compte non tenu du recouvrement de 131,0 millions de dollars lié à l'incendie au centre de distribution, les autres charges normalisées ont enregistré une baisse de 12,0 millions attribuable aux pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent.	▲ 34,8 millions de dollars ou 77,6 % Les autres produits se sont chiffrés à 79,5 millions de dollars, en hausse de 34,8 millions. Compte non tenu de la charge de 11,3 millions de dollars liée à l'incendie au centre de distribution au cours de l'exercice considéré et de la charge de 36,5 millions découlant du retrait des activités d'Helly Hansen de la Russie à l'exercice précédent, les autres charges normalisées ont enregistré une baisse de 9,6 millions en raison des pertes de change comptabilisées par Helly Hansen à l'exercice précédent, contrebalancées en partie par une charge non récurrente de 13,5 millions pour la résiliation d'un contrat lié à la chaîne d'approvisionnement et par la baisse des profits liés aux biens immobiliers en 2023.
Frais de vente, généraux et administratifs	▲ 49,6 millions de dollars ou 6,4 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 818,2 millions de dollars, soit une hausse de 49,6 millions, ou 6,4 pour cent. L'augmentation s'explique par la hausse de la charge de rémunération variable et des investissements stratégiques dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, notamment dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique, dans la chaîne d'approvisionnement et dans le réseau de magasins. La hausse de la charge de rémunération variable résulte en partie de la variation défavorable de 19,6 millions de dollars d'un exercice à l'autre des attributions de rémunération fondée sur des actions en raison de l'ajustement à la valeur de marché des couvertures des actions attribuable à la baisse du cours de l'action au troisième trimestre.	▲ 166,1 millions de dollars ou 7,4 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 2 421,7 millions de dollars, soit une hausse de 166,1 millions, ou 7,4 pour cent. L'augmentation tient aux investissements stratégiques réalisés dans le cadre de la stratégie <i>Mieux connecté</i>, notamment dans la transition vers une infrastructure des TI fondée sur l'infonuagique, dans la chaîne d'approvisionnement et dans le réseau de magasins. La hausse des coûts de la chaîne d'approvisionnement et les inefficiences opérationnelles attribuables à l'incendie au centre de distribution ont également eu une incidence sur les frais de vente, généraux et administratifs.
Amortissements	▲ 15,9 millions de dollars ou 6,9 % La dotation aux amortissements a augmenté en raison des dépenses d'investissement stratégiques de la Société, y compris les dépenses liées au centre de distribution dans la région du Grand Toronto qui est devenu pleinement opérationnel durant l'exercice.	▲ 58,3 millions de dollars ou 8,8 % La dotation aux amortissements a augmenté en raison des dépenses d'investissement stratégiques de la Société, y compris les dépenses liées au centre de distribution dans la région du Grand Toronto qui est devenu pleinement opérationnel durant l'exercice.
Charges financières nettes	▲ 25,2 millions de dollars ou 56,6 % Les charges financières nettes ont augmenté principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des emprunts, ainsi que des coûts liés aux contrats de location.	▲ 66,3 millions de dollars ou 50,5 % Les charges financières nettes ont augmenté principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des emprunts, ainsi que des coûts liés aux contrats de location.
Sommaire des résultats	▲ 106,0 millions de dollars ou 79,7 % Le bénéfice avant impôt a augmenté de 106,0 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 40,8 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés.	▼ 160,3 millions de dollars ou 39,5 % Le bénéfice avant impôt a diminué de 160,3 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé a diminué de 213,1 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés.

4.2.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Détail

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le quatrième trimestre génère habituellement l'apport le plus important aux produits et au bénéfice, et le premier trimestre, l'apport le moins important. Le tableau suivant présente la performance financière du secteur Détail de la Société par trimestre pour les deux derniers exercices. Comme il est expliqué à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion, la Société a introduit au premier trimestre de 2023 un changement d'estimation comptable qui a une incidence sur les produits et sur le bénéfice (la perte) avant impôt. Les montants présentés pour des périodes antérieures n'ont pas été modifiés. Les ventes au détail n'ont pas été touchées par ce changement.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
Ventes au détail	4 639,3 \$	5 214,9 \$	3 326,5 \$	5 729,4 \$	4 734,2 \$	5 363,8 \$	3 421,4 \$	5 661,0 \$	4 603,2 \$
Produits	3 867,3	3 896,1	3 337,9	4 990,9	3 873,7	4 067,2	3 504,5	4 830,0	3 607,1
Bénéfice (perte) avant impôt	239,0	85,6	(79,3)	642,4	133,0	123,8	148,8	638,1	226,5

4.3 Performance du secteur Services Financiers

4.3.1 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Produits	393,1 \$	360,4 \$	9,1 %	1 127,4 \$	1 032,5 \$	9,2 %
Marge brute en dollars	210,9 \$	218,1 \$	(3,3) %	601,7 \$	623,5 \$	(3,5) %
Taux de la marge brute ¹	53,7 %	60,5 %	(685) pb	53,4 %	60,4 %	(701) pb
Autres charges	1,8 \$	0,7 \$	n.s. ³	4,1 \$	0,9 \$	n.s. ³
Frais de vente, généraux et administratifs ²	84,5	75,8	11,6 %	298,5	261,1	14,4 %
Amortissements ²	2,2	3,4	(34,0) %	7,4	10,1	(26,3) %
(Produits financiers nets)	(3,3)	(1,4)	n.s. ³	(8,1)	(3,4)	n.s. ³
Bénéfice avant impôt	125,7 \$	139,6 \$	(10,0) %	299,8 \$	354,8 \$	(15,5) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

3. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Cumul annuel T3 2023	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2023 ²	Cumul annuel T3 2022 ²	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du cumul annuel T3 2022 ²	Variation ³
Produits	1 127,4 \$	— \$	1 127,4 \$	1 032,5 \$	— \$	1 032,5 \$	9,2 %
Marge brute en dollars	601,7	—	601,7	623,5	—	623,5	(3,5) %
Taux de la marge brute ⁵	53,4 %	— pb	53,4 %	60,4 %	— pb	60,4 %	(701) pb
Autres charges	4,1 \$	— \$	4,1 \$	0,9 \$	— \$	0,9 \$	n.s. ⁶
Frais de vente, généraux et administratifs ⁴	298,5	(33,3)	265,2	261,1	—	261,1	1,6 %
Amortissements ⁴	7,4	—	7,4	10,1	—	10,1	(26,3) %
(Produits financiers nets)	(8,1)	—	(8,1)	(3,4)	—	(3,4)	n.s. ⁶
Bénéfice avant impôt	299,8 \$	33,3 \$	333,1 \$	354,8 \$	— \$	354,8 \$	(6,1) %

1. Se reporter à la section 4.1.1 pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités conformément à la présentation de l'exercice considéré.

5. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

6. Non significatif.

Analyse du secteur Services Financiers

Le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 125,7 millions de dollars pour le trimestre, soit une baisse de 13,9 millions par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits de 32,7 millions de dollars est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances. La diminution de la marge brute en dollars est attribuable à la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement.

Les créances moyennes brutes¹ ont augmenté de 6,4 pour cent par rapport au troisième trimestre de 2022 du fait de la croissance des comptes actifs et des soldes moyens, qui ont enregistré une hausse de 2,6 pour cent et de 3,7 pour cent, respectivement. Le taux des créances sur cartes de crédit en souffrance (le « taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus »)² a augmenté par rapport à l'exercice précédent. Le taux de radiation nette s'établissait à 5,9 pour cent à la fin du trimestre, ce qui marque un retour aux niveaux historiques.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances sur prêts s'est établie à 912,4 millions de dollars, un niveau comparable à celui du deuxième trimestre de 2023 qui reflète la stabilité des créances d'un trimestre à l'autre. Le taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues¹ s'établissait à 12,6 pour cent à la fin du trimestre, soit à l'intérieur de la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment.

Le bénéfice avant impôt cumulé depuis le début de l'exercice s'est établi à 299,8 millions de dollars, soit une baisse de 55,0 millions principalement attribuable à l'incidence de la charge relative à la TPS/TVH annoncée au deuxième trimestre, et à 333,1 millions sur une base normalisée, soit une baisse de 21,7 millions. La diminution du bénéfice avant impôt s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes, des frais de financement et des frais de vente, généraux et administratifs, contrebalancée en partie par la croissance des produits.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Services Financiers (suite)

	T3 2023	Cumul annuel
Produits	▲ 32,7 millions de dollars ou 9,1 % Pour le trimestre, les produits se sont établis à 393,1 millions de dollars, soit une hausse de 32,7 millions, ou 9,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts découlant de la croissance des créances.	▲ 94,9 millions de dollars ou 9,2 % Les produits se sont établis à 1 127,4 millions de dollars, soit une hausse de 94,9 millions, ou 9,2 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts et des frais découlant de la croissance des créances et de la légère hausse des ventes liées aux cartes de crédit, respectivement.
Marge brute en dollars	▼ 7,2 millions de dollars ou 3,3 % La marge brute en dollars s'est établie à 210,9 millions de dollars, une diminution de 7,2 millions, ou 3,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la marge brute en dollars s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, contrebalancée en partie par la croissance des produits.	▼ 21,8 millions de dollars ou 3,5 % La marge brute en dollars s'est établie à 601,7 millions de dollars, une diminution de 21,8 millions, ou 3,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La diminution de la marge brute en dollars s'explique principalement par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, contrebalancée en partie par la croissance des produits.
Frais de vente, généraux et administratifs	▲ 8,7 millions de dollars ou 11,6 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 84,5 millions de dollars, soit une hausse de 8,7 millions, ou 11,6 pour cent. L'augmentation des frais de vente, généraux et administratifs est principalement attribuable à la hausse des frais de marketing, des charges liées au personnel et des coûts liés aux TI.	▲ 37,4 millions de dollars ou 14,4 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 298,5 millions de dollars, soit une hausse de 37,4 millions, ou 14,4 pour cent. En excluant l'incidence de 33,3 millions de dollars de la charge relative à la TPS/TVH, les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ont augmenté de 4,1 millions en raison de la hausse des charges liées au personnel et des coûts liés aux TI, contrebalancée en partie par la baisse des frais de marketing.
Sommaire des résultats	▼ 13,9 millions de dollars ou 10,0 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 125,7 millions de dollars, une baisse de 13,9 millions, ou 10,0 pour cent. La diminution du bénéfice avant impôt s'explique par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs, ainsi que par la diminution de la marge brute en raison des facteurs susmentionnés.	▼ 55,0 millions de dollars ou 15,5 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 299,8 millions de dollars, soit une baisse de 55,0 millions, ou 15,5 pour cent. Le bénéfice avant impôt normalisé s'est établi à 333,1 millions de dollars, soit une baisse de 21,7 millions attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.

4.3.2 Mesures clés de performance du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Croissance des ventes liées aux cartes de crédit ¹	(2,1) %	14,1 %		0,4 %	21,3 %	
Créances moyennes brutes	7 212 \$	6 781 \$	6,4 %	7 090 \$	6 549 \$	8,3 %
Produits (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1, 2}	21,0 %	20,8 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde (en milliers)	2 338	2 279	2,6 %	2 312	2 232	3,6 %
Solde moyen des comptes ¹ (au dollar près)	3 084 \$	2 975 \$	3,7 %	3 067 \$	2 933 \$	4,6 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{1, 2}	5,9 %	4,5 %		s.o.	s.o.	
Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance (en souffrance depuis deux mois ou plus) ³	3,3 %	2,8 %		s.o.	s.o.	
Taux de la correction de valeur	12,6 %	12,6 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances ^{1, 2}	5,5 %	6,5 %		s.o.	s.o.	

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Les données sont calculées sur 12 mois.

3. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Carte de pointage du secteur Services Financiers

Pour évaluer la performance financière globale du secteur Services Financiers, la carte de pointage suivante démontre le progrès du secteur Services Financiers quant à l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

T3 2023 par rapport au T3 2022	
Croissance	▲ 6,4 % des créances moyennes brutes ▼ 2,1 % des ventes liées aux cartes de crédit ▲ 2,6 % du nombre moyen de comptes ayant un solde ▲ 3,7 % du solde moyen des comptes - Les créances moyennes brutes ont augmenté de 6,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de l'engagement toujours élevé des titulaires de carte. Au cours du trimestre, le nombre moyen de comptes actifs a augmenté de 2,6 pour cent et le solde moyen des comptes, de 3,7 pour cent. - Les ventes liées aux cartes de crédit ont diminué de 2,1 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison du ralentissement des ventes des enseignes du secteur Détail et des marchands externes.
Performance	▼ 99 pb du rendement des créances ▲ 21 pb des produits en pourcentage des créances moyennes brutes - Le rendement des créances a diminué de 99 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des créances moyennes brutes et de la baisse du bénéfice sur 12 mois. - Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes ont augmenté de 21 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de la forte croissance des produits.
Mesures d'exploitation	▲ 52 pb des créances en souffrance depuis deux mois ou plus ▲ 138 pb du taux de radiation nette liée aux cartes de crédit ▼ 12,6 % du taux de la correction de valeur, une baisse de 1 pb - Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus a augmenté de 52 points de base par rapport à l'exercice précédent en raison de l'antériorité accrue du portefeuille. - La hausse du taux de radiation nette par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation prévue du montant des radiations nettes en dollars du fait que les créances reviennent à leurs niveaux historiques. - Le taux de la correction de valeur de 12,6 pour cent est comparable au niveau enregistré au troisième trimestre de 2022 et demeure à l'intérieur de la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment.

4.3.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Services Financiers

Le bénéfice d'exploitation net trimestriel et les produits sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le tableau suivant présente la performance financière consolidée du secteur par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
Produits	393,1 \$	364,5 \$	369,8 \$	357,2 \$	360,4 \$	340,4 \$	331,7 \$	312,4 \$	307,6 \$
Bénéfice avant impôt	125,7	55,4	118,7	86,8	139,6	90,0	125,3	63,0	117,7

4.4 Performance du secteur CT REIT

4.4.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Produits tirés des immeubles ¹	137,5 \$	133,1 \$	3,2 %	412,8 \$	397,6 \$	3,8 %
Charges liées aux immeubles ¹	28,1	26,6	5,4 %	86,7	83,3	4,1 %
Frais généraux et administratifs	3,1	2,5	24,4 %	11,1	10,4	6,3 %
Charges financières nettes	28,3	27,6	2,5 %	84,5	82,7	2,2 %
Ajustement au titre de la perte (du profit) à la juste valeur ³	66,7	(0,6)	n.s. ²	39,3	(28,7)	n.s. ²
Bénéfice avant impôt	11,3 \$	77,0 \$	(85,3) %	191,2 \$	249,9 \$	(23,5) %
Ajustement découlant du passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement à la méthode du coût amorti						
Ajustement au titre (de la perte) du profit à la juste valeur	(66,7)	0,6	n.s. ²	(39,3)	28,7	n.s. ²
Amortissement et perte de valeur	19,6	18,7	4,8 %	58,0	55,6	4,3 %
Bénéfice avant impôt, selon les méthodes comptables de la Société	58,4 \$	57,7 \$	1,2 %	172,5 \$	165,6 \$	4,2 %

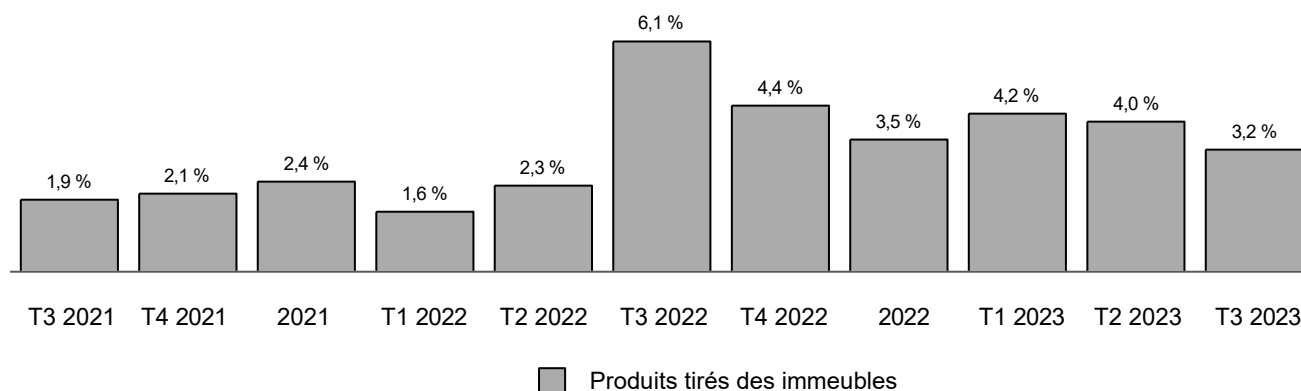
1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

3. La juste valeur est éliminée à la consolidation.

Le graphique suivant présente la performance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre de CT REIT par trimestre pour les deux derniers exercices.

Croissance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur CT REIT

Les produits du secteur CT REIT ont augmenté de 0,7 million de dollars en raison de la hausse des produits tirés des immeubles, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation au cours du trimestre. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer.

Analyse du secteur CT REIT (suite)

	T3 2023	Cumul annuel
Produits tirés des immeubles	▲ 4,4 millions de dollars ou 3,2 % Les produits tirés des immeubles se sont établis à 137,5 millions de dollars, une augmentation de 4,4 millions, ou 3,2 pour cent, principalement attribuable aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer, facteurs contrebalancés en partie par les locaux inoccupés.	▲ 15,2 millions de dollars ou 3,8 % Les produits tirés des immeubles se sont établis à 412,8 millions de dollars, une augmentation de 15,2 millions, ou 3,8 pour cent, principalement attribuable aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023, ainsi qu'aux hausses contractuelles de loyer, facteurs contrebalancés en partie par les locaux inoccupés.
Charges liées aux immeubles	▲ 1,5 million de dollars ou 5,4 % Les charges liées aux immeubles se sont chiffrées à 28,1 millions de dollars, soit une augmentation de 1,5 million, ou 5,4 pour cent, attribuable aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023.	▲ 3,4 millions de dollars ou 4,1 % Les charges liées aux immeubles se sont chiffrées à 86,7 millions de dollars, soit une augmentation de 3,4 millions, ou 4,1 pour cent, attribuable aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023.
Frais généraux et administratifs	▲ 0,7 million de dollars ou 24,4 % Les frais généraux et administratifs se sont établis à 3,1 millions de dollars, en hausse de 0,7 million, ou 24,4 pour cent. Cette augmentation s'explique par la hausse de la charge de rémunération variable.	▲ 0,7 million de dollars ou 6,3 % Les frais généraux et administratifs se sont établis à 11,1 millions de dollars, en hausse de 0,7 million, ou 6,3 pour cent. Cette augmentation s'explique par la hausse de la charge de rémunération variable.
Amortissement et perte de valeur	▲ 0,9 million de dollars ou 4,8 % La dotation à l'amortissement et la perte de valeur se sont chiffrées à 19,6 millions de dollars, en hausse de 0,9 million, ou 4,8 pour cent, en raison des immeubles acquis et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023.	▲ 2,4 millions de dollars ou 4,3 % La dotation à l'amortissement et la perte de valeur se sont chiffrées à 58,0 millions de dollars, en hausse de 2,4 millions, ou 4,3 pour cent, en raison des immeubles acquis et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2022 et en 2023.
Charges financières nettes	▲ 0,7 million de dollars ou 2,5 % Les charges financières nettes se sont chiffrées à 28,3 millions de dollars, soit une hausse de 0,7 million, ou 2,5 pour cent, attribuable au recours accru aux facilités de crédit pour financer les projets d'aménagement et d'intensification de 2023 et à la hausse du taux d'intérêt sur les facilités de crédit, facteurs partiellement contrebalancés par les intérêts capitalisés au titre des immeubles en cours d'aménagement.	▲ 1,8 million de dollars ou 2,2 % Les charges financières nettes se sont chiffrées à 84,5 millions de dollars, soit une augmentation de 1,8 million, ou 2,2 pour cent, attribuable au recours accru aux facilités de crédit pour financer les projets d'aménagement et d'intensification de 2023 et à la hausse du taux d'intérêt sur les facilités de crédit, facteurs partiellement contrebalancés par les intérêts capitalisés au titre des immeubles en cours d'aménagement et par le coût du paiement anticipé lié au rachat anticipé des débentures non garanties de série A à l'exercice précédent.
Sommaire des résultats	▲ 0,7 million de dollars ou 1,2 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 58,4 millions de dollars, soit une hausse de 0,7 million, ou 1,2 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.	▲ 6,9 millions de dollars ou 4,2 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 172,5 millions de dollars, soit une hausse de 6,9 millions, ou 4,2 pour cent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.

4.4.2 Mesures clés de performance du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Variation	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	109,9 \$	106,2 \$	3,5 %	327,4 \$	313,1 \$	4,6 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	77,1	75,4	2,2 %	230,2	220,6	4,3 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	71,0	68,6	3,5 %	211,9	200,3	5,8 %

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

Bénéfice d'exploitation net

Pour le trimestre, le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 3,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des projets d'intensification réalisés dans des immeubles productifs en 2023 et en 2022 et des hausses de loyer.

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO »)

Pour le trimestre, les FTO ont augmenté de 2,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des variations du bénéfice d'exploitation net.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés (« FTOA »)

Pour le trimestre, les FTOA ont augmenté de 3,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des variations du bénéfice d'exploitation net.

5. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

5.1 Principaux faits saillants du bilan

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 30 septembre 2023 et la variation d'un exercice à l'autre par rapport au 1^{er} octobre 2022 sont présentés ci-dessous :

Total des variations des actifs		▲	501,4 \$		
Actifs	30 septembre 2023	Variation des actifs d'un exercice à l'autre			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458,9				142,7
Créances sur prêts (tranche courante)	6 422,5				314,7
Stocks de marchandises	3 360,0	(83,5)			
Immobilisations corporelles	5 082,6				225,7
Total des variations des passifs		▲	827,1 \$		
Passifs	30 septembre 2023	Variation des passifs d'un exercice à l'autre			
Dépôts (tranche courante et à long terme)	3 249,5				166,4
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 990,4	(167,6)			
Emprunts à court terme	1 251,8				411,8
Autres passifs à long terme	1 062,6				272,2
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	▲ 142,7 millions de dollars	Se reporter à la section 5.2 et aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie pour plus d'information.			
Créances sur prêts (tranche courante)	▲ 314,7 millions de dollars	La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des activités des titulaires de cartes de crédit, tant sur le plan du nombre de cartes de crédit actives que du solde moyen, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'augmentation de la correction de valeur par rapport à l'exercice précédent.			
Stocks de marchandises	▼ 83,5 millions de dollars	La valeur des stocks a diminué de 2,4 pour cent, ce qui est inférieur à l'augmentation de 5,9 pour cent d'un exercice à l'autre enregistrée au deuxième trimestre. Les stocks du Groupe détail ont diminué par rapport à l'exercice précédent, une baisse partiellement contrebalancée par l'augmentation des autres enseignes du secteur Détail.			
Immobilisations corporelles	▲ 225,7 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable aux investissements dans les magasins de la Société dans le cadre de sa stratégie Mieux connecté.			
Passifs					
Dépôts (tranche courante et à long terme)	▲ 166,4 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépôts dans des certificats de placement garanti (« CPG ») afin de financer la croissance des créances sur prêts au sein du secteur Services Financiers.			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▼ 167,6 millions de dollars	La diminution s'explique par le calendrier et le volume des paiements et par les variations favorables de la juste valeur des dérivés.			
Emprunts à court terme	▲ 411,8 millions de dollars	La hausse tient principalement à l'augmentation des montants à payer au titre du papier commercial et des facilités de crédit dans le secteur Services Financiers.			
Autres passifs à long terme	▲ 272,2 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable (se reporter à la section 14) et est en partie contrebalancée par la diminution des autres passifs à long terme.			

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 30 septembre 2023 et la variation par rapport au 31 décembre 2022 sont présentés ci-dessous :

Total des variations des actifs		610,5 \$
--	---	-----------------

Actifs	30 septembre 2023	Variation des actifs
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458,9	 127,6
Créances clients et autres débiteurs	1 524,3	 214,4
Créances sur prêts (tranche courante)	6 422,5	 151,4
Stocks de marchandises	3 360,0	 143,9

Total des variations des passifs		1 148,8 \$
---	---	-------------------

Passifs	30 septembre 2023	Variation des passifs
Dépôts (tranche courante et à long terme)	3 249,5	 283,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 990,4	(210,5) 
Emprunts à court terme	1 251,8	 675,6
Autres passifs à long terme	1 062,6	 328,0

Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	▲ 127,6 millions de dollars	Se reporter à la section 5.2 et aux tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie pour plus d'information.
Créances clients et autres débiteurs	▲ 214,4 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des créances des marchands en raison des livraisons accrues et du calendrier des paiements, ainsi que du montant à recevoir au titre du recouvrement d'assurance comptabilisé au troisième trimestre de 2023.
Créances sur prêts (tranche courante)	▲ 151,4 millions de dollars	La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des activités des titulaires de cartes de crédit, tant sur le plan du nombre de cartes de crédit actives que du solde moyen, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'augmentation de la correction de valeur.
Stocks de marchandises	▲ 143,9 millions de dollars	L'augmentation des stocks dans toutes les enseignes de détail, à l'exception du Groupe détail, s'explique en grande partie par la hausse des coûts des articles en raison de l'inflation, par les réceptions hâtives et par la hausse des achats, plus particulièrement au sein d'Helly Hansen, pour soutenir la croissance de l'entreprise.
Passifs		
Dépôts (tranche courante et à long terme)	▲ 283,8 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des dépôts dans des CPG afin de financer la croissance des créances sur prêts au sein du secteur Services Financiers.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▼ 210,5 millions de dollars	La diminution s'explique par le calendrier et le volume des paiements et par une variation favorable de la juste valeur des dérivés.
Emprunts à court terme	▲ 675,6 millions de dollars	L'augmentation est essentiellement attribuable aux exigences en matière de financement et de capital du secteur Détail. Le secteur CT REIT a également contribué à l'augmentation, principalement en raison des montants prélevés sur la facilité de crédit bancaire pour financer les projets d'aménagement et d'intensification d'immeubles et pour le remboursement d'un emprunt hypothécaire arrivé à échéance.
Autres passifs à long terme	▲ 328,0 millions de dollars	L'augmentation est attribuable à la variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable. Se reporter à la section 14.

5.2 Sommaire des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente certains postes des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie de la Société pour les trimestres clos le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(28,5) \$	(339,5) \$	311,0 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(161,7)	(130,8)	(30,9)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	216,3	265,2	(48,9)
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	26,1 \$	(205,1) \$	231,2 \$

(en millions de dollars canadiens)	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	483,8 \$	(444,7) \$	928,5 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(394,8)	(48,1)	(346,7)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	43,6	(956,0)	999,6
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	132,6 \$	(1 448,8) \$	1 581,4 \$

	T3 2023	Cumul annuel
Activités d'exploitation	▲ Variation de 311,0 millions de dollars L'augmentation du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments sans effet sur la trésorerie et la hausse des créances sur prêts inférieure à celle enregistrée à l'exercice précédent ont contribué à la baisse des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation.	▲ Variation de 928,5 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable au fait que les hausses des créances sur prêts et du fonds de roulement ont été inférieures à celles enregistrées à l'exercice précédent.
Activités d'investissement	▼ Variation de 30,9 millions de dollars Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont demeurés relativement stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.	▼ Variation de 346,7 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement découle principalement des variations des placements à court terme. Ces flux de trésorerie positifs ont été contrebalancés en partie par la diminution des entrées d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles.
Activités de financement	▼ Variation de 48,9 millions de dollars Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont diminué principalement en raison de la diminution de l'émission nette de titres d'emprunt à court terme, partiellement contrebalancée par les flux de trésorerie provenant de l'émission nette de titres d'emprunt et de la variation des dépôts.	▲ Variation de 999,6 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités de financement est principalement attribuable à la variation des dépôts, qui s'est traduite par des flux de trésorerie positifs depuis le début de l'exercice considéré, comparativement à des flux de trésorerie affectés à la réduction des dépôts à l'exercice précédent. Les flux de trésorerie provenant de l'émission nette de titres d'emprunt ont été partiellement contrebalancés par les rachats d'actions.

5.3 Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- maintenir des réserves de liquidités saines et la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques décrits à la section 10 du présent rapport de gestion, incluant les risques et les conditions actuels et futurs sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

5.3.1 Contexte réglementaire de la Banque Canadian Tire

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems, qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013, et mesurent le capital par rapport au risque de crédit, au risque de marché et aux risques opérationnels. La Banque a mis en place des politiques, procédures et contrôles divers en matière de gestion du capital, notamment le processus interne annuel d'évaluation de la suffisance du capital au moyen duquel elle détermine le capital à conserver selon son profil de risque.

Les objectifs de la Banque sont les suivants :

- maintenir des ratios de capital élevés, évalués selon les lignes directrices réglementaires et les objectifs internes;
- disposer d'un capital suffisant pour garder la confiance des investisseurs et des déposants.

Au troisième trimestre de 2023, la BCT se conformait à toutes les lignes directrices concernant les fonds propres réglementaires du BSIF ainsi qu'aux cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

5.4 Activités d'investissement

5.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 30 septembre 2023 et le 1^{er} octobre 2022 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Facteurs de modernisation et d'efficacité	23,2 \$	33,6 \$	57,8 \$	83,3 \$
Expérience client omnicanal	97,7	119,0	261,2	301,8
Infrastructure d'exécution et automatisation	34,2	50,6	74,1	128,9
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹	155,1 \$	203,2 \$	393,1 \$	514,0 \$
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	21,3	28,5	42,7	60,2
Total des dépenses d'investissement²	176,4 \$	231,7 \$	435,8 \$	574,2 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

2. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

	T3 2023	Cumul annuel
Total des dépenses d'investissement	▼ 55,3 millions de dollars	▼ 138,4 millions de dollars
	Sur une base cumulée depuis le début de l'exercice, les dépenses d'investissement liées à l'exploitation et le total des dépenses d'investissement de la Société se sont établis à 393,1 millions de dollars et à 435,8 millions, respectivement, une baisse de 120,9 millions et de 138,4 millions, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à la baisse des dépenses liées au centre de distribution dans la région du Grand Toronto et à la plateforme numérique de la Société, qui sont devenus entièrement opérationnels au cours de l'exercice, ainsi qu'aux projets d'investissement moins importants en cours dans les magasins.	

Engagements en capital

La Société avait des engagements d'environ 154,7 millions de dollars au 30 septembre 2023 (1^{er} octobre 2022 – 265,1 millions) liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

La Société s'attend à ce que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet de 2023 s'établissent entre 650,0 millions et 700,0 millions de dollars, en deçà de la fourchette de 750,0 millions à 800,0 millions annoncée au quatrième trimestre de 2022.

La Société prévoit financer sa stratégie *Mieux connecté*, soutenir ses activités et poursuivre la gestion prudente du capital, et elle s'attend à ce que ses dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet de 2024 se situent entre 550,0 millions et 600,0 millions de dollars.

5.5 Liquidités et financement

La direction veille à s'assurer que la Société a des liquidités suffisantes, tant par le maintien d'un bilan solide que par la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples. Les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT disposent de plusieurs sources de financement de rechange afin de remplir leurs obligations financières à leur échéance et de mener à bien leurs plans opérationnels et stratégiques.

La Société a terminé le trimestre avec de la trésorerie et des placements à court terme de 584,1 millions de dollars, déduction faite de la dette bancaire, ainsi que des liquidités totalisant 4,2 milliards, soit 1,5 milliard, 2,6 milliards et 89,9 millions pour les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT, respectivement.

Au 30 septembre 2023

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458,9 \$	87,7 \$	354,1 \$	17,1 \$
Placements à court terme	125,2	—	125,2	—
Moins : dette bancaire	—	—	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, montant total net¹	584,1 \$	87,7 \$	479,3 \$	17,1 \$
Marges de crédit bancaire engagées	4 547,2	1 997,2	2 250,0	300,0
Moins : emprunts impayés ²	353,0	—	129,0	224,0
Moins : papier commercial libellé en dollars américains en cours	606,6	606,6	—	—
Moins : lettres de crédit en cours	3,2	—	—	3,2
Marges de crédit bancaire engagées disponibles	3 584,4 \$	1 390,6 \$	2 121,0 \$	72,8 \$
Liquidités¹	4 168,5 \$	1 478,3 \$	2 600,3 \$	89,9 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

2. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion.

Sources de financement	
Marges de crédit bancaire engagées et facilités d'achat de billets titrisés	• Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes et de trois institutions financières étrangères, une marge de crédit non garantie de 1 975 millions de dollars est mise à la disposition du secteur Détail à des fins générales et viendra à échéance en juin 2027. Au 30 septembre 2023, le secteur Détail n'avait prélevé aucun montant sur cette marge de crédit. • Consentie par un consortium de sept institutions financières canadiennes, une marge de crédit non garantie de 300 millions de dollars est mise à la disposition de CT REIT à des fins générales et viendra à échéance en septembre 2027. Au 30 septembre 2023, CT REIT avait des emprunts de 224,0 millions de dollars en vertu de cette marge de crédit. • La Banque Scotia a consenti à la BCT une marge de crédit non garantie de 500 millions de dollars et des facilités d'achat de billets titrisés de 1,75 milliard pour l'achat de billets de premier rang et subordonnés adossés à des créances sur cartes de crédit émis par Glacier Credit Card Trust (« GCCT »). Au 30 septembre 2023, la BCT avait des emprunts de 129,0 millions de dollars en vertu de cette marge de crédit et un montant nominal à payer en vertu de ses facilités d'achat de billets. • Helly Hansen avait une facilité de découvert garantie de 175 millions de couronnes norvégiennes (« NOK ») (équivalant à 22,2 millions de dollars canadiens) qui a été fournie par une banque norvégienne et qui viendra à échéance en janvier 2024. Au 30 septembre 2023, Helly Hansen n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité.
Programmes de papier commercial	• La Société a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre à court terme non garantis pour un montant en capital total maximal de 1,0 milliard de dollars américains aux États-Unis. Les échéances des billets à ordre varient de un jour à 270 jours à compter de la date d'émission. Les billets sont émis à escompte et ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties existantes et futures envers les créiteurs de la Société. Au 30 septembre 2023, la Société avait du papier commercial libellé en dollars américains équivalant à 606,6 millions de dollars canadiens. • Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains de la Société, celle-ci conclut des dérivés de change afin de couvrir le risque de change associé aux composantes capital et intérêt des emprunts en vertu du programme. La Société ne désigne pas ces dérivés au titre des emprunts comme des couvertures aux fins comptables. • GCCT a un programme de papier commercial lui permettant d'émettre des billets à ordre adossés à des créances sur cartes de crédit à court terme pour un montant en capital total maximal de 300 millions de dollars. Au 30 septembre 2023, GCCT avait du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 292,2 millions de dollars.
Billets à moyen terme et débentures de premier rang non garanties	• Au 30 septembre 2023, la Société avait des billets à moyen terme en cours pour un montant en capital total de 1 150,0 millions de dollars. • Au 30 septembre 2023, CT REIT avait des débentures de premier rang non garanties en cours d'un montant en capital total de 1,2 milliard de dollars.
Billets de premier rang à terme et billets subordonnés adossés à des créances	• Au 30 septembre 2023, GCCT avait des billets à terme adossés à des créances sur cartes de crédit en cours d'un montant en capital total de 2,0 milliards de dollars, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant en capital de 1,9 milliard et de billets à terme subordonnés d'un montant en capital de 129 millions.
Dépôts de CPG auprès de courtiers	• Les fonds continuent d'être facilement accessibles à la BCT par l'entremise des réseaux de courtiers. Au 30 septembre 2023, les dépôts de CPG de la BCT auprès de courtiers s'élevaient à 2,6 milliards de dollars.
Dépôts de détail	• Les dépôts de détail se composent des dépôts dans les comptes d'épargne à intérêt élevé et dans les CPG de détail de la BCT, qui sont offerts dans le cadre des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») ou non. Au 30 septembre 2023, les dépôts de détail de la BCT s'élevaient à 633,2 millions de dollars.
Immobilier	• La Société peut effectuer des transactions immobilières stratégiques touchant des immeubles n'appartenant pas à CT REIT. Elle détient également un placement dans CT REIT sous forme de parts de CT REIT négociées en bourse. Au 30 septembre 2023, la Société détenait une participation effective de 68,5 pour cent dans CT REIT. • Des sources de financement supplémentaires sont disponibles pour CT REIT, au besoin, notamment la capacité d'accéder aux marchés des titres d'emprunt et de capitaux propres, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie de CT REIT et de toutes les exigences réglementaires applicables. • Au 30 septembre 2023, CT REIT avait des emprunts hypothécaires en cours d'un montant en capital total de 9,0 millions de dollars. Ces emprunts hypothécaires sont garantis par certains immeubles de placement.

5.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

Se reporter à la section 6.5.1 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société pour une description des obligations contractuelles au 31 décembre 2022. Les obligations contractuelles en cours n'ont connu aucun changement important par rapport à celles relevées à la fin de l'exercice, à part celles dont il est question dans le présent document. Au 30 septembre 2023, la Société était d'avis qu'elle avait la capacité de s'acquitter de ses obligations contractuelles.

Au cours du deuxième trimestre, la Société a conclu des accords qui se traduiront par des dépenses de 445 millions de dollars sur une période de sept ans.

Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, se reporter à la note 34 des états financiers consolidés de 2022 de la Société. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements susmentionnés est présentée à la note 5 des états financiers consolidés de 2022 de la Société. Les garanties et engagements n'ont connu aucun changement important par rapport à ceux relevés à la fin de l'exercice, à part ceux dont il est question dans le présent document.

6. Capitaux propres

6.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2023	1 ^{er} octobre 2022	31 décembre 2022
Autorisées			
3 423 366 actions ordinaires			
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote			
Émises			
3 423 366 actions ordinaires (1 ^{er} octobre 2022 – 3 423 366; 31 décembre 2022 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$	0,2 \$
52 197 823 actions de catégorie A sans droit de vote (1 ^{er} octobre 2022 – 55 096 998; 31 décembre 2022 – 54 276 998)	591,7	599,5	587,6
	591,9 \$	599,7 \$	587,8 \$

Chaque année, la Société dépose un avis d'intention en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« avis d'intention ») à la Bourse de Toronto (la « TSX »), qui lui permet de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, s'ils sont admissibles, au cours du marché des actions au moment du rachat ou de toute autre façon permise en vertu des règles de la TSX et des lois en valeurs mobilières applicables. Les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées par la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités retrouvent le statut d'actions autorisées et non émises. Les détenteurs de titres peuvent obtenir un exemplaire de l'avis sans frais en communiquant avec le secrétaire général de la Société.

Le 17 février 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société visant le rachat d'un nombre maximal de 5,3 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2022 et le 1^{er} mars 2023 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2022-2023 »). Le 16 février 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société visant le rachat d'un nombre maximal de 5,1 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2023 et le 1^{er} mars 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023-2024 »). En outre, le 16 février 2023, la TSX a accepté le nouveau programme de rachat d'actions automatique qui expirera le 1^{er} mars 2024 (le « PRAA de 2023-2024 ») permettant à un courtier désigné de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2023-2024 pendant les périodes d'interdiction d'opération de la Société, selon des paramètres prédéfinis.

Les informations qui suivent sont des informations prospectives et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant se situant entre 500 millions et 700 millions de dollars d'ici la fin de 2023, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution. Le tableau suivant résume les rachats effectués par la Société relativement à l'intention de rachat d'actions de 2022-2023.

(en millions de dollars canadiens)	
Intention de rachat d'actions de 2022-2023 annoncée le 10 novembre 2022	500 \$ à 700 \$
Actions rachetées au cours de l'exercice 2022 en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2022-2023	121,8
Actions rachetées au cours de l'exercice 2023 en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2022-2023	348,2
Total des actions rachetées en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2022-2023	470,0 \$

Après la fin du trimestre, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant maximal de 200 millions de dollars en 2024, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation pour le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en 2024.

6.2 Dividendes

Le ratio de distribution à long terme¹ cible de la Société est d'environ 30 pour cent à 40 pour cent du bénéfice net normalisé de l'exercice précédent, après avoir tenu compte de la situation de trésorerie et des besoins futurs en liquidités, des conditions des marchés boursiers et des occasions d'investissement à la fin de la période. Le ratio de distribution à long terme peut fluctuer pour un exercice donné.

La Société a augmenté son dividende annuel pour une 14^e année consécutive, le portant à 7,00 \$ par action, ce qui représente une hausse d'environ 1,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Le 9 novembre 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes au taux de 1,750 \$ par action, payables le 1^{er} mars 2024 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 31 janvier 2024. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

6.3 Dérivés sur actions

La Société conclut des dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions, aux unités d'actions au rendement, aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions différées. La Société utilise actuellement des contrats à livrer sur actions à taux variable.

Au cours du troisième trimestre de 2023, 300 000 unités de contrats à terme de gré à gré sur actions qui couvraient des options sur actions, des unités d'actions au rendement, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions différées ont été réglées et ont donné lieu à un paiement en trésorerie aux contreparties d'environ 5,6 millions de dollars. Au cours du troisième trimestre de 2023, la Société a conclu de nouveaux contrats à terme de gré à gré sur actions composés de 170 000 unités à un taux de couverture de 168,11 \$.

7. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune modification significative relativement à l'état des vérifications menées par l'administration fiscale, telles qu'elles sont présentées dans la section 8 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différerait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2023, l'impôt sur le résultat s'est établi à 97,1 millions de dollars (2022 – 73,6 millions). Pour la période de 13 semaines close le 30 septembre 2023, le taux d'imposition effectif a augmenté pour s'établir à 140,1 pour cent (2022 – 24,6 pour cent), principalement en raison de la variation non déductible de la juste valeur de l'instrument financier rachetable. Lorsqu'il est ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation², le taux d'imposition effectif³ est de 23,5 pour cent.

Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, l'impôt sur le résultat s'est établi à 167,9 millions de dollars (2022 – 211,4 millions). Pour la période de 39 semaines close le 30 septembre 2023, le taux d'imposition effectif a augmenté pour s'établir à 54,2 pour cent (2022 – 25,4 pour cent), principalement en raison de la variation non déductible de la juste valeur de l'instrument financier rachetable. Lorsqu'il est ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation², le taux d'imposition effectif est de 26,3 pour cent.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

2. Se reporter à la section 4.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

3. Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion.

8. Méthodes et estimations comptables

8.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés intermédiaires résumés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les estimations et les méthodes comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2022 de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'annexe 51-102A1, *Rapport de gestion*, publiée par les Autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières, à l'exception de la correction de valeur pour perte de valeur des créances du secteur Services Financiers.

La note 2 des états financiers consolidés et notes annexes de 2022 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pourrait être importante de l'avis de la Société.

La Société a procédé à un changement d'estimation comptable dont la prise d'effet au cours du premier trimestre de 2023 s'est traduite par la comptabilisation au premier, au deuxième et au troisième trimestres d'une portion du bénéfice qui était auparavant constatée au quatrième trimestre, le montant annuel demeurant le même. Se reporter à la section 4.1.1 pour obtenir de plus amples renseignements sur les répercussions de l'EPM entre la Société et les marchands.

8.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées et adoptées

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 17, qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit un nouveau modèle de comptabilisation des obligations au titre des contrats d'assurance, des produits tirés des primes et des charges liées aux réclamations. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 17 afin de répondre à des préoccupations et à des enjeux liés à la mise en œuvre cernés après la publication d'IFRS 17 en 2017. Ces modifications comprenaient également le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2023. La Société a adopté IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023 et a déterminé que l'adoption de cette norme n'aura aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés. La période comparative est présentée conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et n'a pas été retraitée.

La Société a modifié comme suit ses méthodes comptables relatives aux produits tirés de la réassurance et à l'évaluation des contrats d'assurance par suite de l'adoption d'IFRS 17 :

Les produits tirés de la réassurance pour chaque période de présentation de l'information financière représentent les variations du passif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services en échange desquels la Société s'attend à recevoir une contrepartie et la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

IFRS 17 permet, à titre facultatif, de simplifier l'évaluation des contrats de réassurance en employant la méthode de répartition des primes. Pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante, cette méthode est semblable au traitement comptable appliqué antérieurement par la Société. Cependant, en ce qui concerne l'évaluation du passif au titre des sinistres survenus, la Société actualise maintenant les flux de trésorerie futurs et procède à un ajustement explicite au titre du risque non financier.

Clarification de la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). Les modifications à IAS 8 clarifient la façon dont les sociétés font la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante parce que les changements d'estimations comptables sont appliqués de façon prospective uniquement aux transactions futures et aux autres événements futurs, mais les changements de méthodes comptables sont généralement appliqués de façon rétroactive aux transactions passées et aux autres événements passés. La Société a évalué l'incidence de ces modifications et a déterminé qu'elles n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice se clôturant le 30 décembre 2023 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Obligation locative découlant d'une cession-bail

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications à IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), s'appliquant aux vendeurs-preneurs dans le cadre de transactions de cession-bail. Les modifications ajoutent une disposition faisant en sorte que l'évaluation par le vendeur-preneur des paiements de loyer ou des paiements de loyer révisés ne doit pas donner lieu à la comptabilisation d'un profit ou d'une perte sur le droit d'utilisation qu'il conserve. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, précisant que les clauses restrictives dont le respect est évalué après la date de clôture n'ont aucune incidence sur le classement d'un passif à titre de passif courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications exigent plutôt la présentation d'informations au sujet de ces clauses restrictives dans les notes annexes aux états financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Accords de financement de fournisseurs

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications exigent des entités qu'elles fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'incidence des accords de financement de fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Réforme fiscale internationale

En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications imposent aux entités de fournir des informations au sujet de l'impôt sur le résultat découlant de la mise en œuvre du Modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces règles devraient être promulguées au niveau des juridictions fiscales locales. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

Absence de convertibilité

En août 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* relativement à l'absence de convertibilité. Les modifications imposent aux entités qu'elles appliquent une approche cohérente pour évaluer si une monnaie est convertible dans une autre monnaie et pour déterminer le cours de change à utiliser ainsi que les informations à fournir en l'absence de convertibilité. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence potentielle de ces modifications.

9. Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR et mesures financières supplémentaires

9.1 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La Société prépare et présente son information financière conformément aux PCGR. La direction utilise de nombreuses mesures pour évaluer la performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

La direction estime que les résultats et les mesures présentés et normalisés sont utiles pour évaluer la performance des activités principales de la Société. La direction utilise les résultats normalisés pour évaluer les variations de la performance financière d'une période à l'autre sur une base comparable, en éliminant les éléments précisés qui ne sont pas liés aux activités principales de la Société et qui sont de nature peu fréquente et non liées à l'exploitation. Les éléments, qui peuvent comprendre les coûts de transaction connexes aux acquisitions, les coûts de restructuration ou les coûts liés aux activités abandonnées, les coûts du programme d'efficacité opérationnelle, les coûts non récurrents liés au lancement de nouveaux programmes et les ajustements à la juste valeur peu fréquents et non liés à l'exploitation, sont exclus des frais de vente, généraux et administratifs et des autres (produits) charges, le cas échéant. La section 4.1.1 présente une explication des éléments de normalisation.

Autres charges normalisées

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges normalisées avec les autres (produits) charges, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les autres charges normalisées sont plus directement comparables aux autres (produits) charges, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Autres (produits) charges	(126,8) \$	13,8 \$	31,2 \$	61,4 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	131,0	—	(11,3)	—
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	(36,5)
Autres charges normalisées	4,2 \$	13,8 \$	19,9 \$	24,9 \$

Autres (produits) normalisés du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres (produits) normalisés du secteur Détail avec les autres (produits) charges, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Autres (produits) charges	(126,8) \$	13,8 \$	31,2 \$	61,4 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	38,1	35,7	110,7	106,1
Autres (produits) du secteur Détail	(164,9) \$	(21,9) \$	(79,5) \$	(44,7) \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	131,0	—	(11,3)	—
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	(36,5)
Autres (produits) normalisés du secteur Détail	(33,9) \$	(21,9) \$	(90,8) \$	(81,2) \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés et frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés sont la mesure la plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Frais de vente, généraux et administratifs	891,7 \$	833,5 \$	2 692,2 \$	2 490,5 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés	891,7 \$	817,7 \$	2 658,9 \$	2 462,9 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Frais de vente, généraux et administratifs	891,7 \$	833,5 \$	2 692,2 \$	2 490,5 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	73,5	64,9	270,5	234,9
Frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail	818,2 \$	768,6 \$	2 421,7 \$	2 255,6 \$
Moins les éléments de normalisation : programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail	818,2 \$	752,8 \$	2 421,7 \$	2 228,0 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Frais de vente, généraux et administratifs	891,7 \$	833,5 \$	2 692,2 \$	2 490,5 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	807,2	757,7	2 393,7	2 229,4
Frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers	84,5 \$	75,8 \$	298,5 \$	261,1 \$
Moins les éléments de normalisation : charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers	84,5 \$	75,8 \$	265,2 \$	261,1 \$

BAIIA et mesures connexes

Le BAIIA, le BAIIA normalisé et le BAIIA normalisé en pourcentage des produits servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes et les amortissements. Le BAIIA lui-même est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

Le BAIIA normalisé en pourcentage des produits est une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant le BAIIA normalisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Plus :				
Amortissements ¹	200,6	190,0	599,0	549,2
Charges financières nettes	80,3	55,6	230,7	165,1
BAIIA	350,2 \$	544,2 \$	1 139,5 \$	1 545,9 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(131,0)	—	11,3	—
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	—	328,0	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
BAIIA normalisé	547,2 \$	560,0 \$	1 512,1 \$	1 610,0 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 se sont chiffrés à 6,6 millions de dollars (2022 – 6,2 millions) et à 24,1 millions (2022 – 18,3 millions).

BAIIA du secteur Détail et mesures connexes

Le BAIIA du secteur Détail et le BAIIA normalisé du secteur Détail servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes du secteur Détail et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA du secteur Détail et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes et les amortissements. Le BAIIA du secteur Détail est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	(169,7)	165,6	64,5	426,0
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	239,0 \$	133,0 \$	245,3 \$	405,6 \$
Plus :				
Amortissements ¹	251,3	235,0	746,7	682,6
Charges financières nettes	70,0	44,8	197,8	131,5
BAIIA du secteur Détail	560,3 \$	412,8 \$	1 189,8 \$	1 219,7 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(131,0)	—	11,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
BAIIA normalisé du secteur Détail	429,3 \$	428,6 \$	1 201,1 \$	1 283,8 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 30 septembre 2023 se sont chiffrés à 6,6 millions de dollars (2022 – 6,2 millions) et à 24,1 millions (2022 – 18,3 millions).

Bénéfice avant impôt normalisé

Le bénéfice avant impôt normalisé sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(131,0)	—	11,3	—
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	—	328,0	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
Bénéfice avant impôt normalisé	266,3 \$	314,4 \$	682,4 \$	895,7 \$

Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	(169,7)	165,6	64,5	426,0
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	239,0 \$	133,0 \$	245,3 \$	405,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(131,0)	—	11,3	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	15,8	—	27,6
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	36,5
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	108,0 \$	148,8 \$	256,6 \$	469,7 \$

Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers

Le bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	(56,4)	159,0	10,0	476,8
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	125,7 \$	139,6 \$	299,8 \$	354,8 \$
Plus les éléments de normalisation : charge relative à la TPS/TVH	—	—	33,3	—
Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers	125,7 \$	139,6 \$	333,1 \$	354,8 \$

Charge d'impôt sur le résultat normalisée et taux d'imposition effectif normalisé

La direction utilise la charge d'impôt sur le résultat normalisée pour calculer le bénéfice net normalisé. L'incidence fiscale des éléments de normalisation est calculée en multipliant les éléments de normalisation par le taux d'imposition prévu par la loi. Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat normalisée et de la charge d'impôt sur le résultat, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux d'imposition effectif normalisé est calculé en divisant la charge d'impôt sur le résultat normalisée par le bénéfice avant impôt normalisé.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Charge d'impôt sur le résultat	97,1 \$	73,6 \$	167,9 \$	211,4 \$
Plus l'incidence fiscale des éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(34,6)	—	3,0	—
Charge relative à la TPS/TVH	—	—	8,5	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	4,2	—	7,3
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	3,1
Charge d'impôt sur le résultat normalisée	62,5 \$	77,8 \$	179,4 \$	221,8 \$

Bénéfice net normalisé, bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires, bénéfice par action dilué normalisé et ratio de distribution à long terme

Le bénéfice net normalisé, le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et le bénéfice par action dilué normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé, du bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et du bénéfice dilué par action normalisé avec le bénéfice net, une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le ratio de distribution à long terme cible est calculé en divisant le total des dividendes par le bénéfice net normalisé de l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
(Perte nette) bénéfice net	(27,8) \$	225,0 \$	141,9 \$	620,2 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	(66,4)	184,9	40,8	512,2
Plus les éléments de normalisation :				
Incendie au centre de distribution	(96,4) \$	— \$	8,4 \$	— \$
Charge relative à la TPS/TVH ¹	—	—	24,7	—
Variation de la juste valeur de l'instrument financier rachetable	328,0	—	328,0	—
Programme d'efficacité opérationnelle	—	11,6	—	20,3
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	—	—	33,4
Bénéfice net normalisé	203,8 \$	236,6 \$	503,0 \$	673,9 \$
Bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires¹	165,2 \$	196,5 \$	396,9 \$	565,9 \$
BPA dilué normalisé	2,96 \$	3,34 \$	7,00 \$	9,49 \$

1. Un montant de 5,0 millions de dollars est attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas inclus dans le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation servent à évaluer les ressources utilisées pour maintenir les immobilisations à leur capacité de production. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation sont la mesure la plus directement comparable au total des entrées, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Total des entrées ¹	188,6 \$	258,7 \$	396,6 \$	539,3 \$
Plus : montants à payer au titre des entrées	(12,2)	(27,0)	39,2	34,9
Moins :				
Regroupements d'entreprises, actifs de propriété intellectuelle et commissions de location	—	—	—	—
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	21,3	28,5	42,7	60,2
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	155,1 \$	203,2 \$	393,1 \$	514,0 \$

1. Ce poste figure dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Rendement du capital investi du secteur Détail

Le rendement du capital investi du secteur Détail est calculé en divisant le rendement du secteur Détail par le capital investi du secteur Détail. Le rendement du secteur Détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail sur les 12 derniers mois, excluant les charges d'intérêts, la dotation à l'amortissement liée aux contrats de location, le bénéfice intersectoriel et tout élément de normalisation. Le capital investi du secteur Détail est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, moins les dettes fournisseurs et charges à payer et les soldes intersectoriels du secteur Détail selon une moyenne des quatre derniers trimestres. Le rendement du secteur Détail et le capital investi du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR que la Société ne juge pas utiles de façon isolée. La Société estime que le rendement du capital investi du secteur Détail est utile pour évaluer le rendement du secteur Détail par rapport au placement des actionnaires.

(en millions de dollars canadiens)	Périodes de 12 mois closes aux	
	T3 2023	T3 2022
Bénéfice avant impôt	1 062,0 \$	1 551,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	174,3	507,9
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	887,7 \$	1 043,7 \$
Plus les éléments de normalisation :		
Programme d'efficacité opérationnelle	19,5	34,1
Retrait d'Helly Hansen de la Russie	—	36,5
Incendie au centre de distribution	11,3	—
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	918,5 \$	1 114,3 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ du secteur Détail	213,7	203,5
Plus :		
Charges d'intérêts ² du secteur Détail	302,7	238,5
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	626,2	574,8
Taux d'imposition effectif du secteur Détail	26,9 %	26,7 %
Plus : impôt du secteur Détail	(439,4)	(459,8)
Rendement du secteur Détail	1 194,3 \$	1 264,3 \$
Total de l'actif moyen	22 204,6 \$	21 633,1 \$
Moins : actif moyen des autres secteurs opérationnels	4 490,9	4 590,2
Actif moyen du secteur Détail	17 713,7 \$	17 042,9 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ moyens du secteur Détail	3 509,3	3 521,4
Dettes fournisseurs et charges à payer ³ moyennes du secteur Détail	2 972,3	2 855,2
Actif moyen de Franchise Trust	505,1	446,2
Excédents de trésorerie moyens du secteur Détail	—	114,4
Capital investi moyen du secteur Détail	10 727,0 \$	10 105,7 \$
Rendement du capital investi du secteur Détail	11,1 %	12,5 %

1. Les ajustements intersociétés comprennent le bénéfice intersociétés reçu de CT REIT, qui est inclus dans le secteur Détail, et les placements intersociétés effectués par le secteur Détail dans CT REIT et par les SFCT.

2. Exclut Franchise Trust.

3. Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les dettes fournisseurs et autres crédettes, les passifs dérivés à court terme, les provisions à court terme et l'impôt à payer.

Produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant

Les produits d'Helly Hansen sur la base d'un taux de change constant servent à évaluer les variations des produits en éliminant l'incidence des fluctuations des taux de change. Pour ce faire, nous appliquons le même taux de change aux périodes considérées et comparatives. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Produits	4 250,5 \$	4 228,8 \$	12 213,5 \$	12 470,2 \$
Moins : autres secteurs opérationnels et autres enseignes	4 031,3	4 057,9	11 650,3	11 990,1
Produits d'Helly Hansen (en dollars canadiens)	219,2 \$	170,9 \$	563,2 \$	480,1 \$
Taux de change moyen NOK/\$ CA	7,82	7,64	7,76	7,34
Produits d'Helly Hansen (en couronnes)	1 714,4 \$	1 305,8 \$	4 370,4 \$	3 524,6 \$
Taux de change constant NOK/\$ CA	7,64	7,64	7,34	7,34
Produits d'Helly Hansen (sur la base d'un taux de change constant)	224,4 \$	170,9 \$	595,4 \$	480,1 \$

Dettes nette ajustée

Les tableaux suivants présentent les composantes de la dette nette ajustée. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

Au 30 septembre 2023

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nette consolidée				
Dettes bancaire	— \$	— \$	— \$	— \$
Dépôts à court terme	1 037,8	—	1 037,8	—
Dépôts à long terme	2 211,7	—	2 211,7	—
Emprunts à court terme	1 251,8	606,6	421,2	224,0
Dettes à long terme	4 315,3	1 150,3	1 984,3	1 180,7
Total de la dette	8 816,6 \$	1 756,9 \$	5 655,0 \$	1 404,7 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(458,9)	(87,7)	(354,1)	(17,1)
Placements à court terme ¹	(125,2)	—	(125,2)	—
Placements à long terme ¹	(63,4)	(4,2)	(59,2)	—
Dettes nette	8 169,1 \$	1 665,0 \$	5 116,5 \$	1 387,6 \$
Dettes intersociétés	—	(1 556,5)	104,9	1 451,6
Dettes nette ajustée	8 169,1 \$	108,5 \$	5 221,4 \$	2 839,2 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Au 1^{er} octobre 2022

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nette consolidée				
Dettes bancaire	13,3 \$	— \$	13,3 \$	— \$
Dépôts à court terme	1 337,4	—	1 337,4	—
Dépôts à long terme	1 745,7	—	1 745,7	—
Emprunts à court terme	840,0	789,3	50,7	—
Dettes à long terme	4 257,1	951,8	2 068,8	1 236,5
Total de la dette	8 193,5 \$	1 741,1 \$	5 215,9 \$	1 236,5 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(316,2)	(150,0)	(160,1)	(6,1)
Placements à court terme ¹	(173,6)	—	(173,6)	—
Placements à long terme ¹	(96,6)	(3,2)	(93,4)	—
Dettes nette	7 607,1 \$	1 587,9 \$	4 788,8 \$	1 230,4 \$
Dettes intersociétés	—	(1 621,6)	110,3	1 511,3
Dettes nette ajustée	7 607,1 \$	(33,7) \$	4 899,1 \$	2 741,7 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance

Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus est calculé en divisant les créances sur cartes de crédit brutes qui sont en souffrance depuis deux cycles ou plus (en souffrance depuis plus de 30 jours) par le total des créances sur cartes de crédit brutes. Les deux composantes excluent les corrections de valeur et des escomptes. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes, le total des créances sur cartes de crédit brutes et les créances en souffrance depuis deux mois ou plus sont des mesures financières non conformes aux PCGR et un ratio non conforme aux PCGR, respectivement.

Le ratio des créances sur cartes de crédit en souffrance fournit à la direction et aux investisseurs une mesure additionnelle pour évaluer la qualité et l'état des actifs de créances sur cartes de crédit. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes et le total des créances sur cartes de crédit brutes donnent un aperçu de la valeur comptable des soldes des détenteurs de cartes de notre portefeuille à la date de clôture; toutefois, les données observées de façon isolée ne fournissent pas d'information significative.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022
Tranche courante des créances sur prêts	6 422,5 \$	6 107,8 \$
Plus : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	912,4	868,7
Moins :		
Autres escomptes ou ajustements	153,3	123,1
Marge de crédit et tranche courante des prêts aux marchands	116,8	98,5
Total des créances sur cartes de crédit brutes	7 064,8 \$	6 754,9 \$
Moins : prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins	6 828,5	6 564,1
Créances sur cartes de crédit en souffrance brutes	236,3 \$	190,8 \$

Bénéfice d'exploitation net de CT REIT

Le bénéfice d'exploitation net est défini comme étant les produits tirés des immeubles moins les charges liées aux immeubles, ajusté en fonction des produits locatifs comptabilisés de manière linéaire. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. La direction estime que le bénéfice d'exploitation net est un indicateur clé de la performance, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle. Le bénéfice d'exploitation net est également une information déterminante pour évaluer la valeur du portefeuille. Le bénéfice d'exploitation net ne devrait pas être considéré comme une mesure de substitution aux produits tirés des immeubles ou au bénéfice net et au bénéfice global, qui sont tous deux établis conformément aux PCGR.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Produits	4 250,5 \$	4 228,8 \$	12 213,5 \$	12 470,2 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	4 113,0	4 095,7	11 800,7	12 072,6
Produits tirés des immeubles de CT REIT	137,5 \$	133,1 \$	412,8 \$	397,6 \$
Moins :				
Charges liées aux immeubles de CT REIT	28,1	26,6	86,7	83,3
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(0,5)	0,3	(1,3)	1,2
Bénéfice d'exploitation net de CT REIT	109,9 \$	106,2 \$	327,4 \$	313,1 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT

Flux de trésorerie liés aux opérations

Les FTO sont une mesure financière de la performance opérationnelle non conforme aux PCGR qui est utilisée dans le secteur de l'immobilier, particulièrement par les sociétés cotées en bourse qui possèdent et exploitent des immeubles productifs. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTO ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTO conformément à la publication de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALpac ») portant sur les flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les normes IFRS (les « FTO et FTOA selon la REALpac »). L'utilisation des FTO, en plus de la présentation des éléments d'information financière requis en vertu des normes IFRS, a pour but d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de CT REIT.

La direction est d'avis que les FTO sont une mesure utile de la performance opérationnelle qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offrent une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux normes IFRS.

Les FTO ajoutent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements de la juste valeur. Cependant, les FTO comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de manière linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés

Les FTOA sont une mesure financière non conforme aux PCGR du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur de l'immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTOA ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux normes IFRS. CT REIT calcule ses FTOA conformément aux FTO et FTOA selon la REALpac.

CT REIT calcule les FTOA en ajustant les FTO pour tenir compte d'éléments sans effet sur la trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des loyers calculés de manière linéaire. Les FTO sont également ajustés pour tenir compte de la réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Étant donné que les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre, la réserve au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des FTOA, qui est une donnée utilisée pour évaluer le ratio de distribution de la FPI, vise à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. La réserve est principalement basée sur la moyenne des dépenses établie en fonction des rapports de l'état des bâtiments préparés par des conseillers indépendants.

La direction est d'avis que les FTOA sont une mesure utile de la performance opérationnelle semblable aux FTO décrits précédemment, ajustée pour tenir compte de l'incidence des produits et des charges sans effet sur la trésorerie.

FTO par part et FTOA par part

Les FTO par part et les FTOA par part sont calculés en divisant les FTO ou les FTOA par le nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles aux investisseurs pour évaluer l'incidence de ces mesures sur leurs placements.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, conforme aux PCGR, avec les FTO, ainsi qu'un rapprochement des FTO avec les FTOA.

(en millions de dollars canadiens)	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel T3 2023	Cumul annuel T3 2022
Bénéfice avant impôt	69,3 \$	298,6 \$	309,8 \$	831,6 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	58,0	221,6	118,6	581,7
Bénéfice avant impôt de CT REIT	11,3 \$	77,0 \$	191,2 \$	249,9 \$
Plus :				
Ajustement au titre de la perte (du profit) à la juste valeur de CT REIT	66,7	(0,6)	39,3	(28,7)
Impôt différé de CT REIT	(0,2)	(0,2)	0,7	0,4
Paiements sur le capital des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de CT REIT	(0,2)	(0,2)	(0,7)	(0,4)
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres de CT REIT	(0,9)	(0,8)	(1,1)	(1,1)
Charges liées à la location interne de CT REIT	0,4	0,2	0,8	0,5
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	77,1 \$	75,4 \$	230,2 \$	220,6 \$
Moins :				
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(0,5)	0,3	(1,3)	1,2
Coûts de location directs de CT REIT	0,3	0,1	0,9	0,3
Réserve au titre des dépenses d'investissement de CT REIT	6,3	6,4	18,7	18,8
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	71,0 \$	68,6 \$	211,9 \$	200,3 \$

9.2 Mesures financières supplémentaires

Solde moyen des comptes

Le solde moyen des comptes mesure le total des soldes moyens des comptes du portefeuille de cartes de crédit, en excluant les marges de crédit et les prêts personnels, divisé par le nombre moyen de comptes de cartes de crédit pour la période considérée.

Emprunts impayés

Les emprunts impayés représentent les prélèvements sur les marges de crédit bancaire engagées.

Ventes liées aux cartes de crédit et croissance des ventes liées aux cartes de crédit

Les ventes liées aux cartes de crédit sont une mesure des ventes nettes payées par carte de crédit. La croissance des ventes liées aux cartes de crédit exclut les transferts de solde et représente le pourcentage de variation d'un exercice à l'autre.

Ventes comparables

Les ventes comparables sont une mesure utilisée communément dans le secteur du commerce de détail pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. Le calcul comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine ainsi que les ventes de commerce électronique. Les ventes comparables ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek et Mark's).

Coût de la dette

Le coût de la dette représente les frais de financement moyens pondérés en pourcentage du total de la dette à court terme et de la dette à long terme au cours de la période.

Ventes de commerce électronique

Les ventes de commerce électronique correspondent aux ventes générées par la présence en ligne de la Société. Seules les ventes de commerce électronique provenant des succursales sont incluses dans les états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés, au secteur Détail et aux enseignes du secteur Détail.

Taux de pénétration du commerce électronique

Le taux de pénétration du commerce électronique est calculé en divisant les ventes de commerce électronique par les ventes du secteur Détail.

Taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Cette mesure représente le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage du total des créances sur prêts brutes du secteur Services Financiers.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat de la période divisée par le bénéfice avant impôt de la même période.

Créances moyennes brutes

Les créances moyennes brutes correspondent à la moyenne des créances liées aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux marges de crédit, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les mesures utilisant les créances moyennes brutes s'appliquent uniquement au secteur Services Financiers.

Taux de la marge brute

Le taux de la marge brute correspond à la marge brute divisée par les produits.

Marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, et taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière

La marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, correspond à la marge brute en dollars de l'entité consolidée ou du secteur Détail, telle qu'elle est évaluée selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant la marge brute en dollars des ventes de la Division pétrolière. Le taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière, est calculé en divisant la marge brute, excluant la Division pétrolière, par les produits, excluant la Division pétrolière.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts représentent les charges financières liées à la dette à court terme et à la dette à long terme, qui comprennent les marges de crédit, les billets à moyen terme, les débentures et les billets à terme de premier rang et subordonnés. Cette mesure exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

Ventes liées au programme de fidélisation et ventes liées au programme de fidélisation en pourcentage des ventes au détail (taux de pénétration du programme de fidélisation)

Les ventes liées au programme de fidélisation sont les ventes attribuables aux membres Triangle. Les ventes liées au programme de fidélisation en pourcentage des ventes au détail sont calculées en divisant les ventes liées au programme de fidélisation par les ventes du secteur Détail.

Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit

Le taux de radiation nette lié aux cartes de crédit mesure uniquement les radiations de soldes de cartes de crédit, déduction faite des recouvrements des 12 derniers mois, en pourcentage des créances moyennes brutes sur cartes de crédit.

Taux de pénétration des marques détenues

Le taux de pénétration des marques détenues est calculé en divisant les ventes des marques détenues par les ventes du secteur Détail.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles comprennent tous les montants reçus des locataires en vertu des contrats de location, y compris les recouvrements d'impôt foncier et de coûts d'exploitation, ainsi que d'autres recouvrements.

Charges liées aux immeubles

Les charges liées aux immeubles comprennent principalement l'impôt foncier, les coûts d'exploitation et les charges liées aux services de gestion immobilière (incluant l'impartition des services de gestion immobilière).

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, les franchisés Mark's et SportChek, les détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les enseignes du secteur Détail, et des services fournis dans le cadre de l'offre des Services résidentiels ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek, Mark's, Helly Hansen, Essence+ et les marques détenues).

Taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail est calculé en divisant les frais de vente, généraux et administratifs par les produits du secteur Détail. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont calculés en divisant les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

Rendement des créances

Le rendement des créances évalue la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers, et il est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur 12 mois des Services Financiers.

Produits en pourcentage des créances moyennes brutes

Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes correspondent aux produits sur 12 mois du secteur Services Financiers divisés par les créances moyennes brutes.

Produits, excluant la Division pétrolière

Les produits, excluant la Division pétrolière, correspondent aux produits de l'entité consolidée ou du secteur Détail, tels qu'ils sont évalués selon la méthode comptable conforme aux normes IFRS de la Société, tout en excluant les produits tirés des ventes de la Division pétrolière.

Ventes par pied carré

La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois pour le secteur Détail. Ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés. En ce qui concerne Canadian Tire, la superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre de jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs. En ce qui concerne SportChek et Mark's, elle comprend les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

10. Principaux risques et gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, la Société est régulièrement exposée à des risques et à des occasions. La gestion efficace des risques est une priorité clé pour aider la Société à réaliser ses stratégies et ses objectifs d'affaires. La Société a par conséquent adopté un cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») aux fins de l'identification, de l'évaluation, de la surveillance, de l'atténuation et de la communication des risques et des occasions de la Société. Se reporter à la section 2.6, Facteurs de risque, de la notice annuelle de 2022 pour plus d'information sur le cadre de GRE de la Société.

La Société évalue régulièrement ses entreprises pour identifier et surveiller les principaux risques qui, pris de manière isolée ou combinés à d'autres risques connexes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la marque et la performance financière de la Société, et/ou sur sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques.

L'atténuation et la gestion des risques sont effectuées selon une approche globale afin de s'assurer que l'exposition à tous les risques soit prise en considération. Bien que la Société estime que les mesures prises pour atténuer les risques sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles permettront d'atténuer de façon efficace tous les risques qui pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière et la marque de la Société, et/ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs stratégiques.

De nombreux autres facteurs de risque externes, comme les facteurs macroéconomiques (pressions inflationnistes, hausses des taux d'intérêt, volatilité des monnaies étrangères) et géopolitiques, les cyberattaques et les attaques par rançongiciel, l'évolution des préférences des consommateurs, les changements climatiques, les prix des marchandises, les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, les pandémies, les modifications de lois ou de règlements ou les nouvelles technologies, peuvent avoir une incidence difficile à prévoir.

Se reporter à la rubrique 11 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société et à la rubrique 13, Information prospective et autres communications aux investisseurs, du présent rapport de gestion pour une analyse détaillée des principaux risques.

11. Contrôles et procédures internes

Les renseignements détaillés sur les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière sont présentés à la section 12 du rapport de gestion annuel de 2022 de la Société.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

12. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

12.1 Aperçu

La Société fait des progrès importants dans la mise en œuvre de sa stratégie en matière de gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), y compris à l'égard de ses initiatives visant à réduire la consommation d'énergie et les déchets, et à augmenter l'utilisation de matériaux plus durables dans ses articles. S'alignant sur les efforts déployés à l'échelle mondiale et au Canada pour lutter contre les changements climatiques, la Société s'est également fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Société investit également dans les collectivités canadiennes où elle exerce ses activités en appuyant diverses causes sociales. La principale bénéficiaire de ces investissements est la Fondation Bon départ de Canadian Tire. Veuillez consulter le site de Bon départ pour plus d'information : <http://bondepart.canadiantire.ca/>.

Pour plus d'information sur la stratégie ESG de la Société, se reporter à la section 2.8 de la notice annuelle de 2022. Le rapport ESG de la Société, qui comprend un supplément sur les données climatiques, est accessible à l'adresse suivante : <https://corp.canadiantire.ca/French/esg/default.aspx>. Ces rapports ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

L'approche de la Société en matière de gestion des facteurs ESG est dirigée par le chef de la direction, avec le soutien du conseil exécutif en matière de facteurs ESG, et est supervisée par le conseil d'administration, principalement par l'entremise du comité de la marque et de la responsabilité d'entreprise, qui assure au besoin la coordination auprès des autres comités du conseil d'administration.

13. Informations prospectives et autres communications aux investisseurs

Mise en garde relative aux informations prospectives

Le présent document contient des informations qui peuvent constituer des informations prospectives et qui reflètent les attentes actuelles de la direction quant à diverses questions, comme la performance financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Les informations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, l'information concernant les éléments suivants :

- les investissements stratégiques et les initiatives stratégiques de la Société, y compris les projets prévus dans les magasins, à la section [3](#);
- les dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société pour les exercices 2023 et 2024, ainsi qu'au cours de la période allant de 2022 à 2025, aux sections [3](#) et [5.4.1](#);
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A d'ici la fin des exercices 2023 et 2024, aux sections [3](#) et [6.1](#);
- les économies annualisées et la charge découlant des réductions de l'effectif en équivalent temps plein de la Société prévues, aux sections [3](#) et [14](#).

Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Certaines autres informations, outre l'information historique figurant dans le présent document, peuvent constituer des informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, l'information ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires. Les informations prospectives reposent sur des hypothèses posées, des analyses ou des estimations faites et des avis et des opinions donnés par la direction à la lumière de son expérience et selon sa perception des tendances, de la situation actuelle et des faits futurs prévus ainsi que d'autres facteurs qu'elle estime appropriés et raisonnables à la date à laquelle cette information est communiquée.

Par leur nature, les informations prospectives exigent que la direction pose des hypothèses et soit assujettie à des facteurs de risque et à des incertitudes intrinsèques, ce qui pourrait faire en sorte que les hypothèses, les analyses, les estimations, les avis et les opinions de la direction soient incorrects et que les attentes et les plans de la Société ne se réalisent pas. Les hypothèses importantes et les avis de la direction comprennent, sans s'y limiter, la durée de la COVID-19 et son incidence sur les activités, les liquidités, la situation financière ou les résultats de la Société; la conjoncture économique future et ses effets sur l'inflation, les dépenses de consommation, les taux d'intérêt et les taux de change; les conditions actuelles et futures en matière de concurrence et la position de la Société dans le contexte concurrentiel; les économies de coût et les gains d'efficacité opérationnelle anticipés, de même que les avantages prévus des initiatives stratégiques et autres; ainsi que la disponibilité de liquidités suffisantes. D'autres hypothèses ont trait aux attentes de la direction à l'égard des investissements stratégiques et des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société et comprennent : a) l'absence de modification significative des priorités stratégiques et des priorités de répartition du capital de la Société; b) l'absence de modification significative des perspectives en matière de bénéfice et du levier financier de la Société; c) l'absence de changement important dans l'environnement de détail ou dans l'environnement réglementaire; d) la disponibilité continue de talents qualifiés et des matières premières pour mettre en œuvre les programmes d'investissement; e) la poursuite des investissements dans les activités afin de générer une croissance interne et dans des projets et des initiatives en vue d'améliorer la productivité des actifs. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. Certains de ces facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société et dont elle peut difficilement prédire les répercussions, mais qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats présentés dans les informations prospectives, comprennent : a) le risque de crédit, le risque de marché, le risque de change, les risques opérationnels, le risque de liquidité et le risque de financement, y compris les changements de la conjoncture et les variations des taux d'intérêt et des taux d'imposition; b) la capacité de la Société à attirer et à conserver des dirigeants et des employés pour toutes ses entreprises, des marchands, des détaillants de la Division pétrolière, ainsi que des franchisés Mark's et SportChek de grande qualité, ainsi que les ententes financières de la Société avec eux; c) la croissance de certaines activités et de certains secteurs du marché et la volonté des clients d'effectuer leurs achats dans les magasins de la Société ou de se procurer des articles de ses marques détenues et ses produits et services financiers; d) les marges et les ventes de la Société et celles de ses concurrents; e) les préférences et les attentes changeantes des consommateurs envers le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'arrivée de nouvelles technologies; f) les risques géopolitiques et d'autres faits nouveaux, notamment les changements concernant ou touchant les questions économiques et commerciales ainsi que l'éclosion de contagions et de maladies pandémiques; g) les risques et les incertitudes liés à la gestion de l'information, aux technologies, aux cybermenaces, à la gestion et à l'aménagement de biens, aux risques liés à l'environnement, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, à la sécurité des produits, à la concurrence, à la saisonnalité, aux conditions météorologiques, aux changements climatiques, aux prix des marchandises et à la continuité des activités; h) les relations de la Société avec les marchands, les franchisés, les fournisseurs, les fabricants, les partenaires et les autres tiers; i) les modifications aux lois, aux règles, aux règlements et aux politiques applicables aux activités de la Société; j) le risque d'atteinte à la réputation et à la marque de la Société; k) le coût de l'expansion du réseau de magasins et des conversions; l) la structure du capital, la stratégie de financement, le programme de contrôle des coûts et le cours des actions de la Société; m) la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations réglementaires requises; n) la capacité de la Société à conclure toute acquisition ou tout dessaisissement proposé et le calendrier prévu de telles opérations; o) la capacité de la Société à réaliser les avantages et les synergies attendus de ses acquisitions et de ses investissements ou de ses dessaisissements; et p) le calendrier et les résultats de l'examen des solutions stratégiques pour les activités des Services Financiers de la Société. D'autres facteurs de risque ont trait aux attentes de la direction à l'égard des investissements stratégiques et des dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société et comprennent : a) l'imposition de restrictions économiques généralisées, des limites dans la construction ou des retards dans la chaîne d'approvisionnement résultant, entre autres, d'une résurgence de la pandémie mondiale; b) les pénuries de matières premières ou de main-d'œuvre qualifiée nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement; c) l'inflation des coûts plus élevée que prévu pour les matériaux, l'équipement et la main-d'œuvre nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement; et d) la capacité organisationnelle de mettre en œuvre les programmes d'investissement. La Société signale que la liste de facteurs de risque et d'hypothèses importants qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société. Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les informations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque, les incertitudes et les hypothèses importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent significativement des prévisions, des projections, des attentes ou des conclusions, se reporter à la section 10 (Principaux risques et gestion des risques) du présent rapport de gestion, et à toutes les sous-sections qui s'y rapportent. Se reporter aux autres documents publics déposés par la Société, qui sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>, et à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>.

Les informations prospectives présentées dans ce document reflètent certains facteurs et hypothèses à la date des présentes. Elles ne tiennent pas compte de l'incidence des transactions, des éléments non récurrents, ni des autres éléments inhabituels annoncés ou survenus après la date de présentation de l'information sur les activités de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut formuler à l'occasion ou qui peut être formulée en son nom, pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour un autre motif, sous réserve des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles ^{MD} ou ^{MC}.

Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs, et ses méthodes de publication de l'information financière ont été reconnues comme exemplaires. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca/French/investisseurs/default.aspx>, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- les rapports annuels et trimestriels aux actionnaires;
- les communiqués de presse trimestriels sur les résultats, les fiches d'information et d'autres documents, y compris les transcriptions des conférences téléphoniques et les webdiffusions (archivées pendant un an);
- de l'information supplémentaire comme les présentations et les vidéos à l'intention des investisseurs;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- l'information aux détenteurs de titres d'emprunt;
- la démarche de la Société en matière de gouvernance d'entreprise.

Le rapport aux actionnaires, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les états financiers trimestriels et les rapports de gestion de la Société sont également disponibles à l'adresse <http://www.sedarplus.ca>.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

14. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 31 octobre 2023, la Société a annoncé le rachat de la part de 20 pour cent que détenait la Banque Scotia dans les activités des SFCT. La contrepartie de 895,0 millions de dollars est financée au moyen des canaux de financement à court terme existants de la Société ainsi que d'un emprunt à terme de 400,0 millions d'une durée de 18 mois. La transaction entraîne l'extinction de l'instrument financier rachetable présenté à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le troisième trimestre.

Après la fin du trimestre, la Société a entrepris des réductions ciblées d'effectifs et s'attend à comptabiliser une charge se situant entre 20,0 millions et 25,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2023 relativement à ces mesures.

Le 8 novembre 2023